PROVINCE DE LIEGE
Arrondissement de Verviers
Commune de SPA

RAPPORT COMMUNAL

2020

TABLE DES MATIÈRES

PRÉLIMINAIRES 4
LE MOT DU COMITÉ DE DIRECTION 4
SYNTHESE DU BUDGET 2021 6
0. GENERALITES 6
1. BUDGET ORDINAIRE 6
A. EXERCICES ANTERIEURS 6
B. DEPENSES DE PERSONNEL 7
C. DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 8
D. DEPENSES DE TRANSFERT 9
E. DEPENSES DE DETTE 10
F. RECETTES DE PRESTATIONS 11
G. RECETTES DE TRANSFERT 13
H. RECETTES DE DETTE 13
I. IMPACT COVID-19 14
2. SERVICE EXTRAORDINAIRE 14
NOTE DEFINISSANT LA POLITIQUE GENERALE ET FINANCIERE DE LA COMMUNE POUR L'ANNEE 2021 18
SYNTHESE DE LA SITUATION DE L'ADMINISTRATION 20
I. GENERALITES 20
II. ASSURANCES 21
III. POPULATION/ETAT CIVIL/PERMIS DE CONDUIRE/CASIERS JUDICIAIRES/ETRANGERS 21
IV. BIBLIOTHEQUE - LUDOTHEQUE 23
V. JEUNESSE – TOURISME – SPORTS – COMMUNICATION – JUMELAGE – EMPLOI – CLASSES MOYENNES – CULTURE – VIE ASSOCIATIVE – DYNAMISATION COMMERCIALE 25
A. JEUNESSE 25
B. TOURISME 25
C. SPORTS 25
D. COMMUNICATION 26
E. JUMELAGES 27
F. VIE ASSOCIATIVE 27
G. EMPLOI 27
H. CLASSES MOYENNES 28
I. CULTURE 28
J. DYNAMISATION COMMERCIALE 29
VI. ENSEIGNEMENT (ANNÉE SCOLAIRE 2019-2020) 30
A. ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL 30
B. ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE 31
VII. SERVICES SOCIAUX – AFFAIRES SOCIALES 35
A. TRANSFERT AU CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE 35
B. SOLEIL DE VOTRE RETRAITE 35
VIII. DÉPARTEMENTS TRAVAUX ET CADRE DE VIE 35
A. ETAT DES MARCHÉS ENTRE LE 1ER OCTOBRE 2019 ET LE 30 SEPTEMBRE 2020 35
B. DOSSIER UNESCO 37
C. URBANISME 38
D. CIMETIÈRES 38
E. LOGEMENT 38
F. ENERGIE 38
G. ENVIRONNEMENT 39

IX. INFORMATIQUE **42**
A. Hôtel de Ville **42**
B. Crèche communale **43**
C. Bibliothèque **43**
D. Ecole de Creppe et de Nivezé **43**
E. Académie **43**
X. PERSONNEL **44**

PRÉLIMINAIRES

En vertu de l'article L1122-23 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, le projet de budget est accompagné d'un rapport. Ce rapport

- est introduit par le mot du Comité de Direction,
- comporte une synthèse du projet de budget de l'exercice 2021,
- définit la politique générale et financière de la commune pour le même exercice,
- synthétise la situation de l'administration et des affaires de la commune pour la période allant du 1er octobre 2019 au 30 septembre 2020.

LE MOT DU COMITÉ DE DIRECTION

Voici quelques faits marquants vécus par l'administration communale de Spa pendant la période de référence, soit du 1er octobre 2019 au 30 septembre 2020, dont certains sont développés davantage dans les pages suivantes.

1. En janvier, le CPAS a repris la gestion du **Plan de Cohésion Sociale**. Les deux employés communaux relevant de ce service ont été mis à disposition du CPAS.

2. En janvier, à la suite d'un examen, Françoise Herman a été désignée **directrice temporaire de notre école communale**.

3. A partir du mois de mars, ce fut l'épidémie de coronavirus **COVID-19** qui impacta fortement l'ensemble des services communaux. Quelques considérations non exhaustives :

    a. La **cellule de sécurité communale** (ultérieurement renommée cellule de crise communale) s'est réunie dès le 6 mars 2020. La fréquence des réunions a varié en fonction de l'évolution de la pandémie. La CCC s'est réunie 48 fois pendant la période de référence. Présidée par la Bourgmestre, la CCC mobilise des experts externes (police, pompiers, médecins, …) ainsi que divers agents communaux, permanents ou présents en fonction des thématiques abordées : fonctionnaire PLANU, agent chargé de la rédaction du PV, directeur général, …

    b. Conformément aux instructions des instances supérieures, le **télétravail** a directement été instauré pour les agents dont la fonction le permettait, et qui disposaient du matériel ad hoc. Grâce à l'informaticienne communale, les agents concernés ont pu travailler à distance dès le lundi 16 mars, alors que les mesures avaient été communiquées en fin de semaine précédente. Par ailleurs, le marché de remplacement des PC des agents communaux organisé en 2020 a prévu l'acquisition de PC portables : dorénavant, tout agent communal dont la fonction le permet peut télétravailler.

    c. Dès le 17 mars, le Collège communal a organisé ses réunions hebdomadaires par **vidéoconférence**, et a maintenu ce procédé quand la situation sanitaire l'exigeait. Les séances du Conseil communal du 28 mai et du 25 juin ont également eu lieu en vidéoconférence, avec diffusion en direct sur Facebook.

    d. Concernant la **continuité des services** : la bibliothèque, le *Soleil de votre retraite*, l'école communale, l'Académie et l'accueil temps libre ont dû fermer pendant plusieurs semaines. Les services de l'hôtel de ville sont restés accessibles à tout moment (parfois uniquement par rendez-vous). La crèche est toujours restée ouverte. Les ouvriers communaux ont poursuivi leurs prestations habituelles, sans interruption.

    e. Le personnel communal de l'**accueil temps libre**, à partir du mois de mai, a presté dans les différentes écoles primaires du territoire spadois afin de pouvoir maintenir un accueil extrascolaire dans le respect des « bulles » préconisées par les instances supérieures.

4. L'unique changement apporté à l'**organigramme** pendant la période de référence concerne le personnel d'entretien de l'Hôtel de Ville, qui est sous la supervision de la chef du service du Personnel depuis septembre.

5. En septembre, **l'Académie a pu reprendre ses activités sur un site unique, celui du Waux-Hall**, après de longs travaux d'aménagement réalisés principalement par la main-d'œuvre communale.

6. La crise du COVID-19 a ralenti les **travaux d'aménagement des 1er et 2e étages de l'Hôtel de Ville**, essentiellement réalisés par la main-d'œuvre communale, qui ont repris pour de bon au mois de septembre. Ils consistent à améliorer l'accueil du citoyen (salles d'attente et guichets plus confortables), les conditions de travail des agents (acoustique, nouveau mobilier) et les flux d'information (les agents relevant du département des Travaux seront situés au même étage, dans des bureaux communiquant entre eux).

* * *

Que vous soyez conseiller communal, membre du personnel communal, citoyen, … faites nous parvenir **toute proposition d'amélioration** pour les prochaines éditions du rapport communal (par exemple des renseignements que vous souhaiteriez voir apparaitre à l'avenir).

Contact : 087/79.53.73 – communication@villedespa.be

Pour le CODIR,
François TASQUIN,
Directeur général.

SYNTHESE DU BUDGET 2021

0. GENERALITES

Le budget est un document annuel qui prévoit les montants de toutes les recettes et dépenses qui peuvent être réalisées et engagées dans l'année. Le budget est voté par le Conseil communal en séance publique.

Le volet ordinaire reprend l'ensemble des recettes et dépenses qui se produisent une fois au moins au cours de chaque exercice financier. Les dépenses sont réparties en quatre catégories : les dépenses de personnel, les dépenses de fonctionnement, les dépenses de transfert, et les dépenses de dette. Les recettes sont réparties en trois catégories : les recettes de prestations, les recettes de transfert, et les recettes de dette. Le volet extraordinaire reprend quant à lui l'ensemble des recettes et dépenses qui affectent directement et durablement l'importance, la valeur ou la conservation du patrimoine communal, à l'exclusion de son entretien courant.

1. BUDGET ORDINAIRE

	Recettes	Dépenses	Situation nette
00 Recettes / Dépenses générales	511.906,37 €	9.214,78 €	502.691,59 €
02 Fonds	1.799.154,40 €	0,00 €	1.799.154,40 €
04 Impôts et redevances	8.430.119,27 €	91.000,00 €	8.339.119,27 €
05 Assurances	76.398,17 €	139.958,00 €	-63.559,83 €
10-121 Administration générale	396.554,48 €	2.702.652,77 €	-2.306.098,29 €
124 Patrimoine privé	7.094.433,03 €	1.869.113,72 €	5.225.319,31 €
13 Services généraux	31.154,77 €	132.290,35 €	-101.135,58 €
35-36 Pompiers	38.441,01 €	423.156,30 €	-384.715,29 €
3 Justice - Police	2.031,38 €	2.126.154,59 €	-2.124.123,21 €
4 Communications - Voirie - Cours d'eau	255.371,59 €	2.572.487,61 €	-2.317.116,02 €
5 Commerce - Industrie	422.190,83 €	1.293.099,50 €	-870.908,67 €
6 Agriculture	50.657,40 €	12.419,12 €	38.238,28 €
70-72 Enseignement fondamental	305.393,81 €	537.588,67 €	-232.194,86 €
73 Enseignement artistique et techn.	146.429,35 €	246.246,06 €	-99.816,71 €
767 Bibliothèques publiques	120.526,22 €	498.957,58 €	-378.431,36 €
76-77-78 Education populaire et arts	431.818,50 €	3.089.136,14 €	-2.657.317,64 €
79 Cultes	0,00 €	55.441,76 €	-55.441,76 €
82-83 Sécurité et assistance sociale	1.105.206,79 €	3.405.458,99 €	-2.300.252,20 €
84 Aide sociale et familiale	103.392,70 €	112.385,18 €	-8.992,48 €
85 Emploi	370,00 €	3.454,46 €	-3.084,46 €
870-872 Santé et hygiène	0,00 €	43.342,42 €	-43.342,42 €
873-874 Alimentation - Eau	0,00 €	82.535,65 €	-82.535,65 €
875-876 Désinfection - Nettoyage - Immondices	129.440,33 €	1.192.530,63 €	-1.063.090,30 €
877 Eaux usées	1.000,00 €	290.678,57 €	-289.678,57 €
878-879 Cimetières et protection environnement	87.255,01 €	349.979,06 €	-262.724,05 €
9 Logement - Urbanisme	59.247,21 €	348.910,71 €	-289.663,50 €
Total	21.598.492,62 €	21.628.192,62 €	-29.700,00 €

A. EXERCICES ANTERIEURS

Cotisation de responsabilisation

	2018 (BI)	2019 (BI)	2020 (BI)	2021 (BI)
Cotisation de responsabilisation	157.793,00 €	171.159,97 €	259.759,84 €	225.686,18 €

Une cotisation de responsabilisation est due par une administration locale lorsque la charge de pension (pensions de retraite et de survie prises en charge par le fonds de pension solidarisé des administrations locales et provinciales pour les anciens statutaires de l'administration ou leurs ayants droit) est supérieure à la

cotisation de base légale (qui correspond actuellement à 41,5 % de la masse salariale des statutaires actifs de l'administration).

L'augmentation progressive de la cotisation de responsabilisation est liée à une augmentation de la charge de pension et donc une augmentation du rapport charge de pension / masse salariale mais aussi à un glissement progressif (entre 2019 et 2023) du paiement de la cotisation de responsabilisation de l'année N+1 à l'année N (loi du 30/03/2018). En 2021, la Ville paie ainsi 60% de la cotisation de 2020 et 60% de la cotisation de 2021.

L'augmentation de la cotisation de responsabilisation entre 2019 et 2020 est toutefois à relativiser car il faut ajouter au montant de 171.159 € de 2019 un montant de 61.015 € inscrit à l'exercice propre (et qui avait ensuite été transféré aux exercices antérieurs lors de la première modification budgétaire).

La mise en place d'un régime de pension complémentaire au 01/07/2018 pour les agents contractuels permet depuis 2020 de déduire de la cotisation de responsabilisation 50 % du coût de ce régime de pension. Le montant est inscrit aux recettes antérieures du budget. Il s'élève à 46.981 EUR en 2021. Il faut enfin noter que l'introduction du système de la pension mixte pour les agents nommés après le 01/01/2017 (loi du 30/03/2018) est de nature, sur le long terme, à modérer l'augmentation des dépenses de pension à charge du fonds de pension solidarisé et donc à réduire le besoin de financement de ce fonds.

Boni du service ordinaire

2017 (BI)	2018 (BI)	2019 (BI)	2020 (BI)	2021 (BI)
2.025.216,01 €	2.622.493,32 €	3.837.416,64 €	4.436.208,93 €	3.911.340,33 €

B. DEPENSES DE PERSONNEL

	2018 (BI)	2019 (BI)	2020 (BI)	2021 (BI)
Cotisation de responsabilisation	0,00 €	61.015,00 €	0,00 €	0,00 €
Second pilier de pension	0,00 €	80.769,30 €	92.963,00 €	108.497,42 €
Assurances pour personnel	80.000,00 €	37.000,00 €	37.000,00 €	37.000,00 €
Rémunérations	7.601.950,92 €	8.053.717,23 €	8.322.489,60 €	8.206.752,12 €
Rentes accidents de travail	41.158,00 €	42.472,12 €	42.598,88 €	42.598,88 €
Divers	45.084,00 €	45.500,00 €	47.000,00 €	47.000,00 €

Cotisation de responsabilisation

Voir point A (exercices antérieurs).

Second pilier de pension

Il s'agit de la contribution due à l'ONSS suite à la mise en place d'un régime de pension complémentaire au 01/07/2018 pour les agents contractuels. Le taux de contribution est fixé à 3 % du salaire annuel donnant droit à la pension.

Outre l'incitant fédéral mentionné au point A (exercices antérieurs), la mise en place du régime complémentaire de pension est soutenue par une prime régionale octroyée pour le triennat 2019-2021. Le montant de la prime est estimé à 11.154 €. En tenant compte de l'incitant fédéral et de la prime régionale, le coût net du régime de pension complémentaire peut être évalué à environ 50.000 € en 2021.

Rémunérations

Le prochain dépassement de l'indice pivot par l'indice santé lissé devrait se produire en novembre 2021 (prévision d'inflation du Bureau fédéral du Plan au 01/12/2020). Par conséquent, les salaires dans la fonction publique seraient adaptés au coût de la vie, en d'autres termes augmentés de 2%, en janvier 2022. Cette augmentation n'a donc pas été budgétée en 2021.

Répartition par fonction budgétaire

	2021 (BI) Dépenses nettes	2021 (BI) ETP
101. Mandataires	400.239,87 €	/
104. Administration générale	1.538.407,38 €	27,02 ETP
105. Réception	3.200,00 €	/
124. Patrimoine	441.571,23 €	7,80 ETP
421. Voiries	1.106.172,54 €	21,35 ETP
721 et 722. Enseignement fondamental	162.798,15 €	4,42 ETP
734. Enseignement artistique	87.661,51 €	2,13 ETP
73401. Modèles	2.000,00 €	/
761. Centres de vacances	41.600,00 €	/
762. Centre culturel. Centre Jeunes. Soleil de votre retraite	471.110,83 €	11,00 ETP
76201. Eté solidaire	7.200,00 €	/
766. Plantations	615.358,44 €	13,73 ETP
767. Bibliothèque	399.215,88 €	6,30 ETP
771. Musée	87.622,46 €	1,50 ETP
832. Plan stratégique de sécurité et de prévention	69.653,27 €	1,00 ETP
835. Accueil extra-scolaire	124.961,21 €	3,40 ETP
83501 et 83502. Crèche	961.543,91 €	22,00 ETP
84010. Plan de cohésion sociale	83.714,97 €	2,00 ETP
875. Propreté	427.270,53 €	10,55 ETP
878. Cimetières	111.593,31 €	2,00 ETP
879. Environnement	145.437,12 €	2,83 ETP
921. Logement	149.984,74 €	2,50 ETP
930. Aménagement du territoire	126.029,83 €	2,00 ETP

Evolution du volume d'emploi

	30/09/2017	30/09/2018	30/09/2019	30/09/2020
Statutaires	56,20 ETP	55,20 ETP	54,40 ETP	50,00 ETP
Contractuels APE	65,78 ETP	66,32 ETP	67,49 ETP	70,18 ETP
Contractuels non APE	14,88 ETP	13,68 ETP	14,08 ETP	14,58 ETP
Total	136,86 ETP	135,20 ETP	135,97 ETP	134,76 ETP

C. DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

	2018 (BI)	2019 (BI)	2020 (BI)	2021 (BI)
121 Remboursement de frais	N.A.	20.200,00 €	19.700,00 €	29.051,26 €
122 Honoraires	N.A.	85.790,00 €	137.030,00 €	115.530,23 €
123 Fonct. administratif	N.A.	482.547,28 €	479.910,84 €	466.388,77 €
124 Fonct. technique	N.A.	583.879,25 €	584.507,85 €	568.873,44 €
125 Fonct. des bâtiments	N.A.	977.332,00 €	1.015.232,00 €	917.931,67 €
126 Loyers et charges locatives	N.A.	89.346,00 €	86.800,00 €	82.345,68 €
127 Fonct. des véhicules	N.A.	147.600,00 €	137.150,00 €	126.422,86 €
128 Frais de gestion financière	N.A.	4.700,00 €	4.700,00 €	4.400,10 €
140 Fonct. des voiries	N.A.	205.150,00 €	226.650,00 €	199.040,01 €

D. DEPENSES DE TRANSFERT

Dotations aux entités fédérées

	2018 (BI)	2019 (BI)	2020 (BI)	2021 (BI)
Zone de police	1.934.500,00 €	1.996.086,71 €	2.172.116,13 €	2.104.671,83 €
Zone de secours	428.617,21 €	503.300,51 €	511.905,61 €	420.172,44 €
Fabrique Spa	49.240,65 €	67.683,90 €	41.783,80 €	26.319,23 €
Fabrique Creppe	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Fabrique Sart-lez-Spa	2.787,00 €	2.787,00 €	2.787,00 €	2.787,00 €
Fabrique Winamplanche	983,30 €	578,85 €	874,60 €	1.589,80 €
Eglise protestante	180,00 €	180,00 €	180,00 €	180,00 €
CPAS	1.545.000,00 €	1.734.264,25 €	1.693.438,20 €	1.727.307,00 €

Zone de Secours. La clé de répartition appliquée entre 2015 et 2020 prévoyait : 20% à charge de Verviers + 1% à charge de chacune des 7 communes disposant d'une caserne + 73% à charge des 19 communes de la zone (au prorata de leur nombre d'habitants). La nouvelle clé appliquée à partir de 2021 prévoit : 11% à charge de Verviers + 3,85% à charge des 7 communes disposant d'une caserne de volontaires (au prorata de leur nombre d'habitants) + 85,15% à charge des 19 communes de la zone (au prorata de leur nombre d'habitants). A cette modification de la clé de répartition s'ajoute une reprise progressive du financement des zones de secours par les provinces (à hauteur de 30% en 2021).

Evolution du coût

Avant passage en zone	Coût Spa	Total pré-zone	Prorata
2013	323.862,72 €	11.199.202,26 €	2,89 %
Après passage en zone	Dotation Spa	Total zone	Prorata
2015 (2e semestre)	153.784,64 €	4.731.107,45 €	3,25 %
2016	324.617,15 €	9.262.569,25 €	3,50 %
2017	367.963,28 €	9.491.257,37 €	3,88 %
2018	428.617,21 €	10.310.644,52 €	4,16 %
2019	468.203,66 €	10.736.712,80 €	4,36 %
2020	511.905,61 €	11.616.337,84 €	4,41 %
2021	420.172,44 €	9.917.260,12 €	4,24 %

Subventions aux associations

Le montant total des subventions s'élève à 1.760.572,19 €. Il faut ajouter à ce montant la prise en charge financière par la Ville d'occupations de salles par les clubs sportifs au Centre sportif de Warfaaz (65.000 €), au Centre sportif La Fraineuse (6.400 €) et aux bassins de natation de la RCA (4.000 €) dont les crédits sont inscrits en dépenses de fonctionnement.

	2018 (BI)	2019 (BI)	2020 (BI)	2021 (BI)
RCA	800.000,00 €	750.000,00 €	775.345,48 €	917.424,91 €
Belgomania (Francofolies)	133.434,70 €	135.155,12 €	135.751,90 €	134.583,00 €
Office du Tourisme	125.000,00 €	125.000,00 €	0,00 €	287.475,92 €
Festival de Théâtre de Spa	118.775,00 €	118.775,00 €	121.150,50 €	121.151,00 €
Histoire et archéologie spadoise	60.000,00 €	60.000,00 €	60.000,00 €	60.000,00 €
Centre culturel de Spa	53.300,00 €	56.462,71 €	57.593,35 €	58.240,95 €
DG Sport (Spa Rally)	30.000,00 €	30.000,00 €	30.000,00 €	30.000,00 €
Centre Jeunes de Spa	17.960,00 €	17.960,00 €	0,00 €	17.960,00 €
Royal Spa Football Club	15.000,00 €	15.000,00 €	15.000,00 €	15.000,00 €
CG Parc Naturel des Sources	10.995,00 €	12.457,03 €	12.457,03 €	14.093,42 €
Associations du Centre Culturel	12.000,00 €	12.000,00 €	12.000,00 €	12.000,00 €
Association des Commerçants	0,00 €	1.000,00 €	20.000,00 €	20.000,00 €

Quelques nouvelles subventions sont prévues pour 2021 : subvention de 8.000 € à Spa Live, 1.500 € au Tennis Club pour l'achat de matériel, 500 € à Oasis.

Primes communales

	2018 (BI)	2019 (BI)	2020 (BI)	2021 (BI)
Primes nouveaux commerces	0,00 €	25.000,00 €	25.000,00 €	25.000,00 €
Primes « Créashop »	0,00 €	0,00 €	0,00 €	18.000,00 €
Intervention minervaux	2.700,00 €	2.700,00 €	2.700,00 €	2.700,00 €
Intervention loisirs handicapés	6.000,00 €	6.000,00 €	6.000,00 €	6.000,00 €
Primes langes lavables	0,00 €	0,00 €	750,00 €	750,00 €
Primes de naissance	4.800,00 €	4.800,00 €	3.000,00 €	3.000,00 €
Primes restauration de façades	14.950,00 €	14.950,00 €	20.000,00 €	20.000,00 €
Primes chauffe-eaux solaires	2.500,00 €	2.500,00 €	1.000,00 €	1.000,00 €
Primes isolation de toitures	4.000,00 €	4.000,00 €	4.000,00 €	4.000,00 €
Primes audits énergétiques	0,00 €	0,00 €	2.000,00 €	2.000,00 €

E. DEPENSES DE DETTE

Nous n'abordons ici que les emprunts (et ouvertures de crédit) à charge de la commune sans tenir compte des emprunts à charge de l'autorité supérieure.

Situation de la dette

	Solde au 31/12/2020	Amortissement 2021	Intérêts 2021	Solde au 31/12/2021
Emprunts et OC contractés	25.496.918,17 €	2.745.752,25 €	434.217,95 €	22.751.165,92
Emprunts à contracter en 2020	291.562,37 €	30.390,51 €	2.241,22 €	261.171,86 €
Emprunts réinscrits en 2021	0,00 €	142.798,90 €	23.495,42 €	2.379.881,73 €
Emprunts budgétisés en 2021	0,00 €	0,00 €	25.297,69 €	5.512.369,16 €
Total	25.788.480,54 €	2.918.941,66 €	485.252,28 €	30.904.588,67 €

Charge annuelle de dette des emprunts en fonction de leur année d'échéance

2020	2021	2022	2023	2024
154.706,64 €	218.445,19 €	298.242,06 €	184.465,60 €	215.248,16 €

Pour une projection pluriannuelle des dépenses de dette, nous reprenons l'hypothèse faite lors de la commission des finances du 06/03/2017 : un montant emprunté, chaque année dès 2022, de 2.000.000 € avec un amortissement sur 10 ans et un taux d'intérêt de 2 %. Sur base de cette hypothèse, la charge annuelle de dette ne commence à diminuer significativement qu'après 2032. L'augmentation des dépenses de dette en 2021 et 2022 est à relativiser car elle tient compte des emprunts budgétés en 2020 et 2021 même s'ils ne seront pas tous contractés.

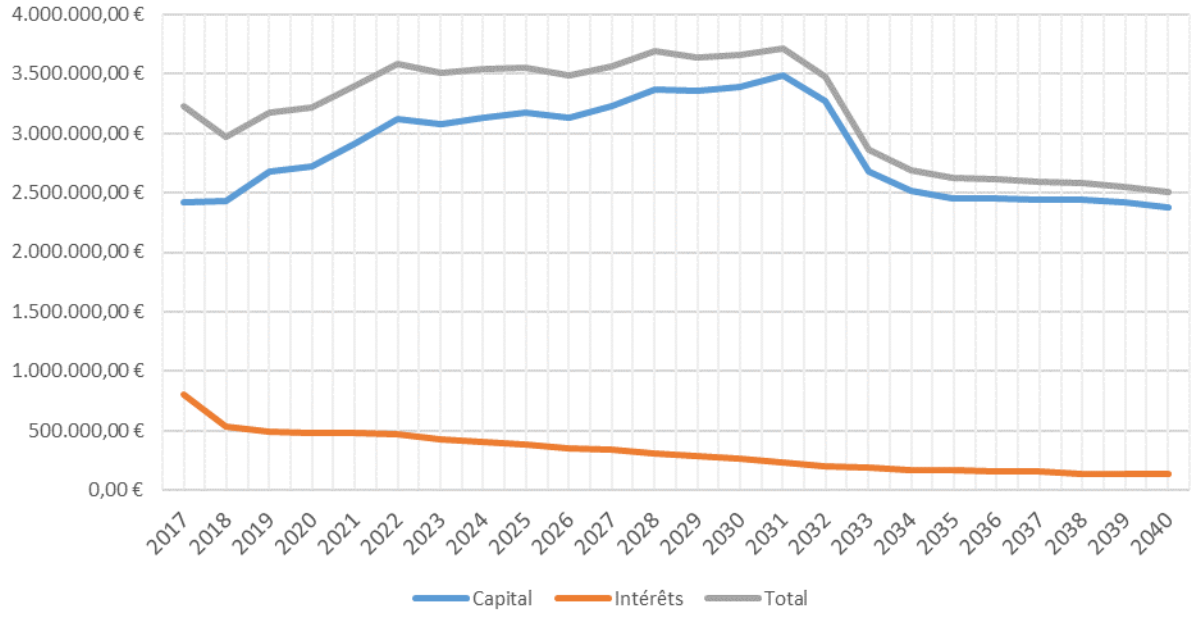

F. RECETTES DE PRESTATIONS

Loyers et redevances d'exploitation

Principales recettes

	2018 (BI)	2019 (BI)	2020 (BI)	2021 (BI)
SPA-MONOPOLE	5.529.978,19 €	5.665.906,19 €	5.832.846,21 €	5.972.416,27 €
CASINO DE SPA	558.143,51 €	566.918,34 €	575.772,06 €	578.540,98 €
RCA (Pouhon et Piscine)	222.527,00 €	222.527,00 €	222.527,00 €	222.527,00 €
INDIGO (Stationnement)	0,00 €	60.000,00 €	70.000,00 €	70.000,00 €
FOREMOST (Thermes)	0,00 €	39.000,00 €	52.000,00 €	0,00 €
GROSJEAN (Marché et Foire)	42.000,00 €	31.700,00 €	18.600,00 €	18.600,00 €
GROSJEAN (Brocante)	21.844,87 €	25.500,00 €	25.480,00 €	25.574,78 €
LEROY (Tonnellerie)	23.993,18 €	25.333,75 €	26.377,76 €	26.683,49 €
SPF JUSTICE (Justice de Paix)	22.488,68 €	23.401,41 €	23.908,45 €	23.908,45 €
HESTIA CONC. (Sauvenière)	19.167,66 €	19.923,43 €	20.583,18 €	20.738,76 €
TASSART (Géronstère)	17.660,74 €	17.993,60 €	18.334,63 €	18.518,25 €
ZONE DE SECOURS	17.097,12 €	17.349,05 €	17.674,96 €	17.841,97 €
BARISART	14.413,19 €	14.726,16 €	15.007,86 €	15.984,91 €
LAEZZA (Tonnelet)	12.996,34 €	13.205,00 €	13.482,14 €	13.621,48 €
BOBELINE (Petits-Jeux)	0,00 €	9.150,00 €	36.783,00 €	39.795,78 €

Spa-Monopole. La redevance d'exploitation due par Spa-Monopole en 2021 a été estimée sur base de la moyenne des deux dernières années connues (2018 et 2019) augmentée de 2%. A noter que, depuis le 01/11/2018, la redevance au litre (0,013 €) est indexée et une réduction de 1 % est appliquée sur le volume des ventes en guise de participation aux efforts de commercialisation des produits de Spa-Monopole. L'indexation est faite sur base de « la moyenne pondérée des indices mensuels sectoriels des prix des eaux minérales naturelles (EMN) et des limonades (LIMOS) » tels qu'ils sont fixés par la Direction générale Statistique et Information économique du SPF Economie.

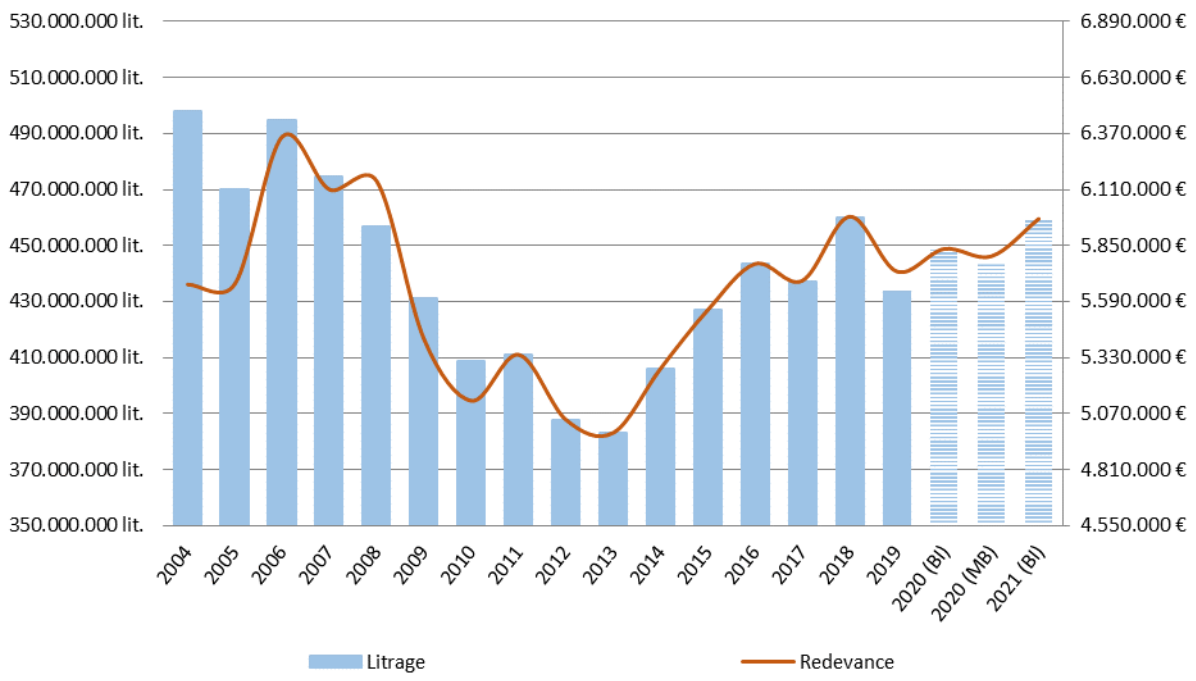

Casino de Spa. La redevance se décompose en deux parties : 484.108,25 € pour les jeux traditionnels (montant forfaitaire indexé annuellement) et 94.432,73 € pour les jeux automatiques (montant lié au nombre de machines à sous). Nous ne prévoyons pas de dépassement des seuils de gains fixés par la convention.

Foremost. Le paiement des loyers du bail emphytéotique est suspendu entre le 28/07/2020 et le 28/01/2023 conformément à l'accord transactionnel voté par le Conseil le 25/06/2020.

Crédit spécial de recettes

Evolution du crédit spécial

2017 (BI)	2018 (BI)	2019 (BI)	2020 (BI)	2021 (BI)
430.081,87 €	0,00 €	479.325,91 €	488.235,47 €	508.137,37 €

Le crédit spécial de recettes préfigurant les dépenses non engagées de l'exercice permet de rencontrer en partie les soucis de gestion et les aléas de la vie locale qui empêchent bien souvent de connaître avec précision les crédits budgétaires exacts qui seront utilisés mais qu'il est nécessaire de maintenir pour des engagements potentiels. Le crédit de recettes constitue donc une marge de manœuvre globale rencontrant cet objectif. Ce crédit s'annule automatiquement dans les comptes de l'exercice (pas de droit constaté aux comptes).

Le montant maximal autorisé par la circulaire budgétaire correspond à la moyenne obtenue sur les cinq derniers exercices successifs en faisant la différence entre le total des dépenses ordinaires budgétisées de l'exercice proprement dit du budget initial approuvé et du compte correspondant approuvé.

Montant maximal autorisé

	Dépenses budget	Dépenses compte	Différence
Exercice 2015	20.420.824,77 €	19.887.901,86 €	532.922,91 €
Exercice 2016	20.039.576,20 €	20.093.857,07 €	- 54.280,87 €
Exercice 2017	20.303.367,01 €	19.120.557,91 €	1.182.809,10 €
Exercice 2018	20.160.474,41 €	19.779.043,91 €	381.430,50 €
Exercice 2019	21.210.012,85 €	20.576.190,36 €	633.822,49 €
Moyenne 2015/2019			535.340,83 €

Une nouveauté par rapport aux années précédentes : le crédit spécial devra obligatoirement être réduit, à chaque modification budgétaire, proportionnellement au nombre de mois restant à la date d'adoption de la modification budgétaire.

Redevances pour occupation du domaine public

Il s'agit des redevances dues par les gestionnaires des réseaux de distribution électriques et gaziers. Les montants sont calculés chaque année par le SPW-DGO4 sur base des AGW du 28/11/2002 et du 15/07/2010.

	2018 (BI)	2019 (BI)	2020 (BI)	2021 (BI)
Réseau élec. (ORES ASSETS)	138.030,24 €	135.247,54 €	141.653,42 €	128.881,00 €
Réseau élec. (ELIA S.O.)	2.443,13 €	2.514,92 €	2.617,19 €	2.527,36 €
Réseau gazier (RESA)	108.677,37 €	111.543,89 €	106.369,78 €	99.763,45 €

G. RECETTES DE TRANSFERT

Taxes additionnelles

	2018 (BI)	2019 (BI)	2020 (BI)	2021 (BI)
Précompte immobilier	3.518.435,10 €	3.645.243,00 €	3.736.535,68 €	3.738.856,83 €
Impôt des personnes physiques	2.696.943,42 €	2.687.650,46 €	2.687.752,36 €	2.640.516,45 €
Taxe de circulation	123.686,20 €	118.245,86 €	128.679,80 €	128.679,80 €
Sites désaffectés	0,00 €	0,00 €	22.000,00 €	22.000,00 €

Les taux sont identiques à ceux de 2020 : 2.500 centimes pour le précompte immobilier, 7,5% pour l'impôt des personnes physiques et 150 centimes pour les sites d'activité économique désaffectés.

Taxes communales

	2018 (BI)	2019 (BI)	2020 (BI)	2021 (BI)
Taxe sur les déchets	745.000,00 €	695.000,00 €	695.000,00 €	695.000,00 €
Taxe sur l'entretien des égouts	265.000,00 €	265.000,00 €	264.000,00 €	264.000,00 €
Taxe de séjour	220.000,00 €	220.000,00 €	208.700,00 €	156.525,00 €
Taxe sur la force motrice	114.000,00 €	144.000,00 €	104.000,00 €	104.000,00 €

Subvention APE

	2018 (BI)	2019 (BI)	2020 (BI)	2021 (BI)
Subvention APE	683.936,54 €	669.476,68 €	698.972,35 €	647.998,09 €
Nombre de points Ville	209,40 points	209,40 points	209,40 points	206,33 points
Nombre de points cédés CPAS	12,00 points	7,00 points	15,00 points	0,00 points

La prévision a été calculée sur base de la valeur du point APE pour 2020 (3.140,54 €). La réforme du système APE est reportée sine die.

Financement général

	2018 (BI)	2019 (BI)	2020 (BI)	2021 (BI)
Fonds des communes	1.618.415,49 €	1.634.849,95 €	1.636.394,04 €	1.666.534,19 €
Compens. Plan Marshall	205.987,74 €	237.186,31 €	128.578,50 €	140.096,44 €
Compens. forfaitarisation PRI	0,00 €	58.001,84 €	57.487,61 €	86.470,21 €
Compens. main morte (SPF)	44.350,00 €	45.200,00 €	45.200,00 €	46.150,00 €
Compensation Natura 2000	3.476,52 €	3.015,75 €	3.015,75 €	3.015,75 €

H. RECETTES DE DETTE

La Ville ne perçoit plus que des dividendes d'ENODIA (ex-PUBLIFIN) par le biais de participations qu'elle détient dans le secteur 5 (gaz).

Evolution du dividende

	2018 (BI)	2019 (BI)	2020 (BI)	2021 (BI)
Dividende Enodia	232.285,50 €	230.772,31 €	153.119,02 €	153.119,02 €

I. IMPACT COVID-19

Les règles budgétaires ont été quelque peu assouplies. L'exercice propre du service ordinaire peut présenter un déficit de maximum 3% des dépenses en 2020 et de maximum 5% des dépenses en 2021. Ce déficit doit bien entendu découler de la crise. Les postes budgétaires suivants sont en lien direct avec la crise sanitaire et justifient le déficit à l'exercice propre du service ordinaire à hauteur de 29.700 EUR.

Article	Libellé	2021 (BI)
104119/12306	Prestations administratives de tiers. Administration	900,00 €
104119/12313	Frais de gestion de l'informatique.	900,00 €
104119/12402	Fournitures techniques. Administration	5.000,00 €
421119/12402	Fournitures techniques. Travaux	1.000,00 €
722119/12402	Fournitures techniques. Ecoles	300,00 €
734119/12402	Fournitures techniques. Académie	200,00 €
761119/12402	Fournitures techniques. Centres communaux de vacances	100,00 €
767119/12402	Fournitures techniques. Bibliothèque	1.100,00 €
835119/12402	Fournitures techniques. Crèche	200,00 €
871119/12402	Fournitures techniques. Santé	10.000,00 €
871119/12406	Prestations techniques de tiers. Santé	10.000,00 €

Les dépenses de relance socio-économique doivent quant à elle être financées si nécessaire par un prélèvement sur le fonds de réserve extraordinaire et/ou par un emprunt exclu de la balise et de maximum 20 ans. Le montant cumulé du prélèvement et de l'emprunt ne peut excéder 1.022.900 EUR pour les années 2020 et 2021 cumulées. Les pertes fiscales liés à la non-application de la taxe sur les débits de boissons et de la redevance pour l'occupation du domaine public sont financées par un prélèvement sur le fonds de réserve extraordinaire à hauteur de 40.500 EUR. Une subvention régionale est toutefois annoncée en 2021 pour compenser les moindres recettes des communes qui supprimeront en 2021 leurs taxes sur les débits de boissons et sur le placement de terrasses. Les écritures budgétaires devront donc être revues en modification budgétaire lorsque les modalités exactes de cette compensation régionale nous auront été communiquées.

2. SERVICE EXTRAORDINAIRE

Balise d'emprunts

La balise est désormais pluriannuelle et couvre la mandature 2019-2024. L'ancien plafond de 180 €/habitant/an est passé à 1.200 €/habitant pour la mandature (soit l'équivalent de 200 €/habitant/an). La balise s'élève donc à 12.274.800 € pour la mandature 2019-2024 (sur base du nombre d'habitants au 01/01/2019). A ce montant s'ajoute le reliquat non consommé de l'ancienne balise au 31/12/2018 qui se chiffre à 2.803.825,61 €.

Les emprunts de la zone de police et de la zone de secours sont exclus de la balise. Certains emprunts peuvent faire l'objet d'une demande de dérogation ministérielle (notamment si les prévisions d'économies liées à l'investissement couvrent les charges d'emprunt). Ces emprunts ne sont pas exclus d'office de la balise mais ne le seront que sur décision ministérielle prise sur base d'un rapport détaillé.

Boni du service extraordinaire

Evolution du boni

2017 (BI)	2018 (BI)	2019 (BI)	2020 (BI)	2021 (BI)
2.492.343,17 €	2.305.857,70 €	2.338.843,24 €	2.445.998,43 €	-392.684,07 €

Récapitulatif des investissements et de leurs moyens de financement

Projet	Libellé	Investissement	Subside ou intervention	Emprunt communal	Fonds de réserve
Divers	Participations AIDE	120.219,01 €	0,00 €	0,00 €	120.219,01 €
HP	Dépenses de relance socio-économiques	40.500,00 €	0,00 €	0,00 €	40.500,00 €
HP	Casino. Etude de la détection généralisée et sécurisation incendie	40.000,00 €	0,00 €	0,00 €	40.000,00 €
20110035	Mesures de protection des eaux minérales : mise en conformité	5.828,61 €	5.828,61 €	0,00 €	0,00 €
20180026	Rue Chelui et Sauvenière :remplacement égouttage et voirie (PIC2019-2021)	421.000,00 €	0,00 €	180.000,00 €	241.000,00 €
20190034	Logiciel de gestion des cimetières : migration données et cartographie	13.000,00 €	0,00 €	13.000,00 €	0,00 €
20200035	Golf Hôtel. Etudes et travaux de sécurisation du site	160.000,00 €	0,00 €	0,00 €	160.000,00 €
20200044	Acquisition de caméras de surveillance	4.000,00 €	0,00 €	4.000,00 €	0,00 €
20210002	Tourisme vert : balisage des promenades	11.155,14 €	0,00 €	0,00 €	11.155,14 €
20210003	Piscine. Etudes et travaux de transformation et mise en conformité	3.080.369,16 €	0,00 €	3.080.369,16 €	0,00 €
20210006	Abattoir. Rénovation réseau de chauffage	25.000,00 €	0,00 €	25.000,00 €	0,00 €
20210007	Abattoir. Enfouissement de la canalisation gaz	6.000,00 €	0,00 €	6.000,00 €	0,00 €
20210008	Ateliers. Etude remplacement chauffage électrique, stabilité toiture	8.000,00 €	0,00 €	8.000,00 €	0,00 €
20210009	Ecole de Creppe. Isolation, modification réseau de distribution du chauffage	16.000,00 €	0,00 €	16.000,00 €	0,00 €
20210010	Ecole de Creppe. Remplacement des vannes thermostatiques filaires	10.000,00 €	0,00 €	10.000,00 €	0,00 €
20210011	Ecole de Creppe. Remplacement des convecteurs électriques	15.000,00 €	0,00 €	15.000,00 €	0,00 €
20210012	Hôtel de Ville. Réparation châssis portes et fenêtres extérieures	211.000,00 €	103.000,00 €	108.000,00 €	0,00 €

20210013	Tennis. Remplacement de l'éclairage en technologie LED	12.000,00 €	0,00 €	12.000,00 €	0,00 €
20210014	Villa Royale. Musée de la Ville d'Eaux. Etudes du projet muséal	65.000,00 €	0,00 €	65.000,00 €	0,00 €
20210015	Giratoire de la Villa Royale. Aménagement du centre du giratoire	60.000,00 €	60.000,00 €	0,00 €	0,00 €
20210016	Rue de la Géronstère. Aménagement temporaire zone 30km Waux-Hall	25.000,00 €	0,00 €	25.000,00 €	0,00 €
20210017	Fontaine du Perron place de l'Hôtel de Ville. Restauration	40.000,00 €	7.000,00 €	33.000,00 €	0,00 €
20210018	Etude de mise en valeur des bâtiments des sources	25.000,00 €	0,00 €	25.000,00 €	0,00 €
20210019	Essais géotechniques et études de sols relatifs à divers travaux	30.000,00 €	0,00 €	30.000,00 €	0,00 €
20210020	Restauration des grilles du Parc de Quatre Heures	17.000,00 €	7.000,00 €	10.000,00 €	0,00 €
20210020	Aménagement espace public suivant participation citoyenne	20.000,00 €	0,00 €	20.000,00 €	0,00 €
20210022	Unesco. Marché de service pour mise au point d'un guide d'urbanisme	65.000,00 €	32.500,00 €	32.500,00 €	0,00 €
20210023	Casino. Détection généralisée incendie. Travaux complémentaires	175.000,00 €	0,00 €	175.000,00 €	0,00 €
20210024	Ancienne décharge de la Vecqueterre : études d'orientation	28.000,00 €	0,00 €	28.000,00 €	0,00 €
20210025	Aménagements préalables à l'installation d'équipements de sport (Parc Anglican)	20.000,00 €	0,00 €	20.000,00 €	0,00 €
20210026	Crèche. Achat d'équipements professionnels	12.000,00 €	0,00 €	12.000,00 €	0,00 €
20210027	Remplacement camion porte-conteneur (service voirie)	200.000,00 €	22.000,00 €	178.000,00 €	0,00 €
20210028	Remplacement des switchs et de matériel obsolète au niveau des serveurs	20.000,00 €	0,00 €	20.000,00 €	0,00 €
20210029	Aménagement des entrées de Creppe : fournitures pour installation par les services	15.000,00 €	0,00 €	15.000,00 €	0,00 €
20210030	Acquisition de moyens de surveillance visant l'amélioration de la propreté	30.000,00 €	20.000,00 €	10.000,00 €	0,00 €
20210031	Remplacement de la balayeuse de rue (modèle lourd)	250.000,00 €	22.000,00 €	228.000,00 €	0,00 €
20210032	Remplacement de la camionnette des signaleurs	50.000,00 €	0,00 €	50.000,00 €	0,00 €
20210033	Remplacement de	49.000,00 €	0,00 €	49.000,00 €	0,00 €

	luminaires à décharge par luminaire LED par ORES				
20210035	Ecole de Nivezé. Traitement du bardage en bois	26.000,00 €	0,00 €	26.000,00 €	0,00 €
20210036	Centre culturel. Mise en conformité chauffage et tableau électrique	65.000,00 €	0,00 €	65.000,00 €	0,00 €
20210037	Source de la Sauvenière. Travaux de remplacement du sas d'entrée du restaurant	15.000,00 €	0,00 €	15.000,00 €	0,00 €
20210038	Rue Gilles Ouda : Egouttage et réfection voirie. Etudes et travaux	157.500,00 €	0,00 €	157.500,00 €	0,00 €
20210039	Place du Perron. Travaux d'aménagement	150.000,00 €	0,00 €	150.000,00 €	0,00 €
20210040	Voiries communales : réfection et entretiens divers (tranche 2021)	200.000,00 €	0,00 €	200.000,00 €	0,00 €
20210041	Aménagement d'une zone piétonne et semi-piétonne périphérie Anciens Thermes	526.000,00 €	0,00 €	271.000,00 €	255.000,00 €
20210042	Place de l'Hôtel de Ville. Marché de fourniture de mobilier de plaine de jeux	25.000,00 €	0,00 €	25.000,00 €	0,00 €
20210043	Reconstruction de trottoirs et travaux annexes : tranche 2021	100.000,00 €	0,00 €	100.000,00 €	0,00 €
20210044	Boulevard des Anglais : réfection des trottoirs	73.000,00 €	0,00 €	0,00 €	73.000,00 €
TOTAL		6.732.571,92 €	279.328,61 €	5.512.369,16	940.874,15 €

NOTE DEFINISSANT LA POLITIQUE GENERALE ET FINANCIERE DE LA COMMUNE POUR L'ANNEE 2021

Le budget ordinaire de la Ville de Spa, pour 2021, est présenté, à titre tout à fait exceptionnel, compte tenu de la crise liée à la Covid-19, en déséquilibre, à l'exercice propre, à concurrence d'un déficit de 29.700 €, pour un montant de recettes de 21.598.492,62 EUR.

Il faut savoir que du fait de cette crise, les règles budgétaires ont été assouplies. Un déficit de maximum 5% est autorisé pour 2021 à l'exercice propre du service ordinaire. Ce déficit doit bien entendu découler de la crise.

Nous avons dû avoir recours au crédit spécial de recettes préfigurant les dépenses non engagées de l'exercice à concurrence de 508.137,37 EUR.

En tenant compte des résultats des exercices antérieurs, le boni budgétaire s'élève à 3.911.340,33 EUR.

Ce budget répond aux exigences du Gouvernement wallon.

1. Les recettes ordinaires

Les recettes prévues à l'exercice 2021 augmentent très peu par rapport à celles de 2020 à l'exception du montant du crédit spécial évoqué ci-dessus.

Cela s'explique notamment par la suppression de la taxe sur les débits de boisson et celle de la redevance portant sur l'occupation du domaine public par des dispositifs commerciaux et publicitaires. Ces mesures sont prises pour soutenir le secteur de l'Horeca particulièrement impacté par la crise liée à la Covid-19.

Un autre impact de cette crise sanitaire se traduit par la diminution des prévisions des recettes liées à la taxe de séjour.

Le rendement de la taxe additionnelle à l'impôt des personnes physiques est annoncé en baisse par rapport au budget initial de 2020, diminution qui ne peut être liée qu'à la crise.

Soulignons que les recettes inscrites au budget ont été estimées avec beaucoup de prudence.

2. Les dépenses ordinaires

Les dépenses ordinaires à l'exercice propre ne devraient que légèrement augmenter en 2021, puisque l'on prévoit qu'une augmentation de 93.869,68 EUR par rapport au budget initial de 2020.

Cette augmentation trouve principalement son origine dans les dépenses de transfert, c'est-à-dire dans le montant des subventions versées aux différentes associations soutenues par la Ville.

En toute hypothèse, il sera indispensable de faire preuve, encore plus cette année, d'une grande prudence lors de l'engagement de nouvelles dépenses.

3. Les dépenses d'investissement

Comme chaque année, des projets d'investissement inscrits au budget de l'année précédente, n'ont pas pu être réalisés, dans le courant de l'exercice, en raison de la longueur des procédures d'étude et d'attribution des marchés. Ils sont, tout naturellement, reportés au budget de 2021.

Les projets inscrits au budget extraordinaire de 2021 sont principalement des projets prévus au Plan Stratégique Transversal (PST) et sont pour certains subventionnés par d'autres niveaux de pouvoir.

Pour rappel, la balise d'emprunt est pluriannuelle et couvre la mandature 2019-2024. Compte tenu de notre population, cette balise s'élève à 12.274.800 EUR pour les 6 ans (1.200 EUR par habitant). A ce montant, s'ajoute le reliquat non consommé de l'ancienne balise au 31/12/2018 qui est de 2.803.825,61 EUR.

Le bon sens impose, tout naturellement, de ne pas engager totalement ce montant en début de législature.

4. Synthèse

Le budget 2021 est marqué, tant en termes de recettes que de dépenses, par la crise liée à la Covid-19.

La balise d'emprunt, imposée par la Région wallonne, sur base de contraintes européennes, dans l'objectif, parfaitement raisonnable, de limiter le niveau d'endettement des pouvoirs publics, limite notre capacité à financer des projets d'investissement par emprunt.

Dans cette perspective, il est indispensable que la Ville dégage progressivement les moyens nécessaires pour financer directement, par elle-même, certains projets nécessaires à la conservation de son patrimoine et de ses équipements culturels et sportifs.

SYNTHESE DE LA SITUATION DE L'ADMINISTRATION

I. GENERALITES

Superficie/Habitants

Superficie de la commune : 3 988 ha 3a et 84 ca.
Nombre d'habitants au 30/09/2019 : 10.170 habitants

Mandataires élus

Composition des Collège et Conseil communaux

- **Sophie DELETTRE, Bourgmestre**, en charge de la Police, des Pompiers, de la Culture, de la Communication et du dossier de reconnaissance Unesco ;
- **Wee Min KUO**, 1er échevin, en charge de la Santé, des Sports, des Nouvelles technologies, des Relations internationales et du Bien-être animal ;
- **Francis BASTIN**, 2e échevin, en charge de l'Enseignement, des Classes moyennes, des Affaires économiques, des Jumelages, de la Jeunesse et de l'Agence Immobilière Sociale (A.I.S.) ;
- **Paul MATHY**, 3e échevin, en charge des Travaux, de l'Urbanisme, du Logement, du Patrimoine, des Cimetières, des Cultes, des Concessions et du dossier de reconnaissance Unesco ;
- **Charlotte GUYOT-STEVENS**, 4e échevine, en charge des Finances, du Personnel, de la Population, de l'État-civil, de la Petite enfance, de la Famille, de la Vie associative, des Musées et de la Bibliothèque ;
- **Yoann FRÉDÉRIC**, 5e échevin, en charge de l'Environnement, de l'Agriculture, de l'Énergie, de l'Emploi, de la Mobilité, de la Sécurité routière et de la Participation citoyenne ;
- **Nicolas TEFNIN**, Président du Centre public d'action sociale (C.P.A.S.), en charge des Affaires sociales, du Plan de Cohésion Sociale (P.C.S.), du Plan Stratégique de Sécurité et de Prévention (PSSP), du Tourisme et du Thermalisme.

Conseillers :

Messieurs Bernard JURION, Charles GARDIER et Claude BROUET, Madame Françoise GUYOT, Messieurs Frank GAZZARD, Laurent JANSSEN, Yves LIBERT, Paul MORDAN, Arnaud FAGARD, Arnaud WEBER et Philippe HOURLAY, Madame Marie-Paule FORTHOMME, Monsieur Gilles BRUCK, Madame Mélissa LEEMANS (excepté du 23/01 au 31/05) et Madame Fabienne DORVAL (du 23/01 au 31/05 en remplacement de Madame LEEMANS en congé parental).

II. ASSURANCES

Les sociétés s'occupant de nos assurances sont les suivantes (depuis le 1er janvier 2019) :

Responsabilité civile : AXA
Responsabilité civile architectes : ETHIAS
Dégâts matériels (incendie) : ETHIAS
Accidents : ETHIAS
Automobile : AXA

	Prestataire	Type d'assurance	Prime 2020
	AXA	Responsabilité civile	€ 50.415,24
	ETHIAS	Responsabilité civile architectes	€ 125,00
	ETHIAS	Dégâts matériels (incendie)	€ 50.422,44
	ETHIAS	Accidents	€ 34.829,55
	AXA	Automobile	€ 13.890,80
TOTAL			**€ 149.683,03**

Polices et capitaux
Les bâtiments communaux sont couverts pour un capital estimé à 199.542.394,92 € sur base de l'indice ABEX 833. Le complexe formé par les bâtiments du Casino et des Anciens Thermes est à lui seul assuré pour un montant global de 114.064.084,1 €.

Sinistres
Du 1er octobre 2019 au 30 septembre 2020, nos assureurs ont ouvert 33 nouveaux dossiers, 3 pour des accidents du travail, 30 pour les autres branches.

III. POPULATION/ETAT CIVIL/PERMIS DE CONDUIRE/CASIERS JUDICIAIRES/ETRANGERS

Au 30/09/2020 : 10.170 habitants
Service population : 9.841 (5070 femmes - 4771 hommes)
Pour le service des étrangers : 311 (153 femmes – 158 hommes)
Pour le registre d'attente : 18 (6 femmes – 12 hommes)

Du 01/10/2019 au 30/09/2020

Permis de conduire
Permis de conduire : 279
Permis de conduire provisoires : 101
Permis de conduire international : 21

Casiers judiciaires
Demande d'informations pour CJ modèle 596 al2 : 446

Passeports
Adultes : 120
Enfants : 32
Titres de voyages pour étrangers : 12

Cartes d'identité
Cartes d'identité Kids (belges - de 12 ans) : 179
Cartes d'identité E-Id (belges) : 485
Cartes d'identité E-Id (Non belges) : 85
Cartes biométriques : 55
Attestation d'immatriculation : 11
Certificat d'identité pour étrangers : 28

Mouvements de la population
Mutations : 330
Entrées : 505
Sorties : 509

Naissances
À Spa : 0
Hors Spa : 76 (27 filles et 49 garçons)

Jugements d'homologation d'adoption : 0

Reconnaissances d'enfants : 38

Mariages
Dans la commune : 22
Transcriptions de mariages célébrés à l'étranger : 0

Divorces : 12

Décès
De spadois dans la commune : 71
De spadois hors commune : 81

Nationalité : 10

IV. BIBLIOTHEQUE - LUDOTHEQUE

En tant que service communal, la bibliothèque inscrit son action dans le Plan Stratégique Transversal communal.

- Au deuxième semestre 2019, la ludothèque a été intégrée à la bibliothèque de façon à offrir l'accès aux livres et aux jeux en un seul lieu. L'emprunt de ce type de document s'est évidemment vu augmenté avec l'application de la plage horaire d'ouverture de la bibliothèque.
  La réunion de ces deux services à la population en un seul lieu simplifie la vie de la population fréquentant ces deux institutions et augmente l'attrait du lieu pour celle-ci.
- Le Conseil communal des Enfants (géré en partenariat par le Plan de Cohésion sociale, le Service de la Famille et la Bibliothèque) s'est intéressé à la thématique du patrimoine local dans le cadre de la reconnaissance Unesco de Spa en tant que Ville thermale. Après de fructueuses recherches documentaires sur le bâtiment du Waux-hall, nos jeunes conseillers ont réalisés, avec l'aide du Coordinateur de la Maison de Jeunes et de la Culture, une capsule vidéo sur ce haut lieu patrimonial. Ainsi nos jeunes conseillers se sont approprier un lieu patrimonial emblématique spadois et par leur réalisation concourent à sauvegarder notre patrimoine pour protéger les racines de Spa.
- Au travers de ses multiples actions réalisées en partenariat, la bibliothèque développe des ponts entre les divers acteurs spadois.

L'ACTION DE LA BIBLIOTHÈQUE EN CHIFFRES

Le lien à une base de données extérieure gérée par la Province de Liège ne nous permet pas de donner certains chiffres selon la période demandée (1er octobre 2019 – 30 septembre 2020). Les statistiques effectuées par la cellule informatique liégeoise couvrent une année civile.
Le rapport de ce jour concerne l'année civile 2019.

Acquisitions
2.159 nouveaux documents ont été inscrits à l'inventaire dont :

1. 1.143 en section adultes
2. 905 en section jeunesse
3. 111 jeux à la ludothèque

Prêts
En 2019, nous avons prêté un ensemble de 50.009 documents sur tout support.
13.179 (25%) ont été empruntés par des jeunes de moins de 18 ans, 32.470 (63%) par des adultes (plus de 18 ans), 4.360 (8%) par des collectivités et 2.217 (4%) à d'autres bibliothèques à la demande de leurs usagers.

A l'heure actuelle, il nous est impossible de chiffrer l'emprunt de documents numériques empruntés par nos lecteurs car ceux-ci sont assimilés à des usagers des Chiroux.
Nous avons, pendant cette période, prêté 1.675 jeux.

Lectorat et usagers-séjourneurs
La bibliothèque compte 2.016 lecteurs dont 735 jeunes (jeunes de moins de 18 ans).
À ces lecteurs individuels doivent être augmentés des membres des 91 collectivités desservies par la bibliothèque ainsi que les usagers non-inscrits qui utilisent les autres services (PC : création de documents Word, Excel ; impressions de CV ; consultation d'Internet - Participations aux activités : voir point 5 - etc.).
4.139 personnes ont participé aux activités proposées par la bibliothèque.
À celles-ci, s'ajoutent les 1667 qui ont utilisés les PC de l'espace Cyber.

Collection encodée

En sus de l'encodage des nouveautés, nous avons continué l'encodage rétrospectif des collections et nous atteignons un nombre de 74.830 documents sur tout support pour la collection globale.

1. Livres : 67.440
2. Bandes dessinées : 7.390
3. Revues : 6.158
4. Livres lus et DVD : 535
5. Jeux : 1.467

À cela s'ajoutent 25 titres de revues et 5 quotidiens.

Actions d'éducation permanente

Depuis le 1er janvier 2014, la bibliothèque s'est mise en conformité avec le nouveau décret de 2009 et a été reconnue en catégorie 2.

Cette reconnaissance implique un nouveau « statut » pour notre service et de nouveaux défis à relever pour son personnel. De bibliothèque locale, nous devenons opérateur culturel. Si notre travail consiste toujours dans la mise à disposition de documents divers, sous diverses formes, et le prêt de ceux-ci, celui-ci revêt un caractère plus proactif, plus ouvert sur le monde et surtout sur les besoins de la population spadoise dans sa globalité. Pour ce faire, nous avons établi un plan quinquennal de développement de la lecture, celle-ci étant notre principal objectif.

Ce plan a été décliné en deux axes prioritaires dégagés par une étude du territoire. D'une part, l'accent est mis sur la favorisation et/ou le développement des pratiques de lecture des publics précarisés (priorité 1) et d'autre part, sur le développement de la pratique citoyenne (priorité 2). Ces priorités sont étayées par un plan d'actions.

Actions menées dans le cadre de la priorité 1

- Visites de la bibliothèque, utilisations des ressources : recherches d'informations (livres et web), rédactions de textes sur PC, etc.
- Visite de la bibliothèque-ludothèque avec des élèves de l'enseignement professionnel.
- Ateliers jeux menés aux Hirondelles.
- Ateliers jeux menés à la ludothèque avec un public d'handicapés adultes (Les Alizés, Les Sorbiers).
- Heures du conte : à la bibliothèque ou hors-les-murs, ce type d'activité nous permet d'entrer en contact avec un public varié et d'y poser des jalons pour des animations futures adaptées à une mixité sociale *(Lire dans les parcs, Carabistouilles, etc)*.
- Participation à des actions grand public favorisant la mixité sociale et le contact intergénérationnel comme la *Nuit de l'Obscurité, Village gourmand, Jeu t'aime, etc.*
- Mise à disposition des ressources et de locaux pour l'Accrochage scolaire
- Ateliers « Cercle de parole » (classe de 3e primaire AR Spa Centre, classes de 5e et de 6e à l'école communale de Nivezé)
- Co-organisation et participation à *Jeu t'aime*

Actions menées dans le cadre de la priorité 2

- Visites de la bibliothèque par des classes de l'enseignement maternel, primaire et secondaire.
- Co-organisation et participation au Conseil communal des enfants.
- Heures du conte à la crèche communale (Bobelinous) et à la Maison de l'enfant (Badaboum).
- Heures du conte à Récréà'Spa.
- *Carabistouilles* (heure du conte pour les bébés, à la bibliothèque).
- Soirées et après-midi jeux, participation à la *Fête du Jeu* et au *Salon des associations*.
- Rencontres littéraires permettant de découvrir des auteurs belges et français, auteurs de polars ou de littérature « blanche » ou auteurs de BD.
- Conférences.
- Cercle de lecture.
- Spectacles

L'ensemble de ces actions a touché plus de 4.100 personnes.

V. JEUNESSE – TOURISME – SPORTS – COMMUNICATION – JUMELAGE – EMPLOI – CLASSES MOYENNES – CULTURE – VIE ASSOCIATIVE – DYNAMISATION COMMERCIALE

A. JEUNESSE

· **Subsides aux associations villageoises** pour un montant de 375 € : Creppe « Amicale du Plateau » (140 €), Salle l'Aurore de Nivezé (140 €), Winamplanche (95€) ;
· **Subside aux mouvements de jeunesse** :
- 10ème Unité HL des Guides Catholiques : 474 €
- 12ème Unité HF des Scouts : 474 €
- 155ème Unité « La Harde » des Scouts et Guides Pluralistes : 772 €

B. TOURISME

· Subvention octroyée à l'Office du Tourisme de Spa pour l'année 2020 : 123.829,57 €.
· Subvention octroyée à l'asbl Belgomania pour l'année 2020 : 30.000 €.
· Subvention octroyée à l'asbl Retromobile Club de Spa pour l'année 2020 : 1.000 €.
. Subvention octroyée pour le concours Barman Junior Européen : 150 €

C. SPORTS

Prise en charge de loyers pour occupation des installations sportives par divers clubs pour le « Centre Sportif La Fraineuse » : 3.443,51 € (de 01/2020 à 10/2020)
Prise en charge de loyers pour occupation installations sportives par divers clubs au « Centre sportif de Warfaaz » :

	01/10/2019-31/12/2019	01/01/2020-30/09/2020	Total
Budo	€ 58,50	€ 242,00	€ 300,50
Archers	€ 444,00	€ 1.596,00	€ 2.040,00
Hankook (Taekwondo)	€ 480,00	€ 624,00	€ 1.104,00
Badminton	€ 0,00	€ 2.623,50	€ 2.623,50
Ju-Jitsu	€ 108,50	€ 462,00	€ 570,50
Karate	€ 412,00	€ 648,00	€ 1.060,00
Multisports For Fun	€ 0,00	€ 819,50	€ 819,50
Judo (Kodokan)	€ 0,00	€ 814,00	€ 814,00
Royal Spa Basket Club	€ 4.050,00	€ 15.680,75	€ 19.730,75
Volley	€ 0,00	€ 6.364,50	€ 6.364,50
Taï Chi	€ 121,00	€ 99,00	€ 220,00
Be Dancer Academy	€ 35,00	€ 3.000,00	€ 3.035,00
Athenee Royal	€ 721,00	€ 0,00	€ 721,00
Self Defense	€ 0,00	€ 130,00	€ 130,00
TOTAL	**€ 6.430,00**	**€ 33.103,25**	**€ 39.533,25**

Régie Communale Autonome (location piscine pour Cercle Royal de Natation de Spa) : 4.100 € (2020).

Subventions
Royal Spa Football Club Renouveau : 15.000 €
Royal Spa Football Club Renouveau : 4.800 € (installation d'un système d'éclairage à Creppe)
Ski Club de Spa : 5.000 € (achat d'une dameuse)
Club de Tennis de Table : 2.000 €
Extratrail : 1.750 €
Royal Tennis Club de Spa : 1.577,03 €
Section des Plongeurs Autonomes : 120 €
Spa Vertical Race : 250 €

Bâtiments sportifs
PETANQUE : transfert du pavillon Marie-Henriette vers le chapiteau au CPAS :
Fournitures : **561.08 €** (DESCO- SPABOIS- DISTRILIGHT- KM. MATERIAUX)
Placement d'un poêle à pellets (Poêlerie JACQUEMIN) : **3.797,98 €**
TENNIS : aménagement douches vestiaire hommes et local technique :
Fournitures : 1.303,48 € (GARSOU- SPABOIS- DESCO- GOBERT MATERIAUX)
FOOTBALL :
Fourniture de mélange pour gazon (LEJEUNE-JARDIRAMA) : **415,44 €**
Contrôle des installations gaz et électricité **: 1.098,31 €**
Dépannage chauffage (KREUSCH) : **727,40 €**
AUTRES :
Entretien installations Fraineuse : (VEOLIA) : **13.631,60 €/ an**
Electricité pour installations sportives (terrain de basket) : **419,58 €**
Frais pour activités sportives pour personnes âgées (Soleil de votre retraite) : **561,43** € dont 540 € pour excursion aux grottes de HAN (FEYEN)

D. COMMUNICATION

- **« Spa, Ville Thermale Authentique »** : les Bulletins Communaux 55, 56 et 57 en partenariat avec UniMédia, distribué gratuitement en toutes-boîtes (6400 ex.).
- Webmaster et gestion du site officiel de la Ville de Spa : *www.villedespa.be* : hébergement et maintenance.
- Mise à disposition de sous-sites pour la Bibliothèque communale ainsi que pour soutenir le Centre Public de l'Action Sociale (C.P.A.S.).
- Participation de Spa à l'Intercommunale IMIO
- Gestion de la **page Facebook** de la Ville de Spa : plus de 3948 « j'aime » contre 2.852 l'an dernier (soit une progression de 28%).
- Gestion du **compte Instagram** de la Ville de Spa : 993 abonnés actuellement pour 508 abonnés l'an dernier. (soit une progression de 49%)
- Gestion de la **communication des différents services communaux,** annonces.
- Gestion **d'insertions publicitaires** dans la presse et de distributions toutes-boîtes à l'attention de nos concitoyens ; mise en place d'une synergie entre Spa-Theux-Jalhay pour des insertions publicitaires obligatoires (Europe, Wallonie, etc.). Facturation à tour de rôle.
- Les dépenses, toutes communications de la Ville confondues, s'élèvent à : 23.784,51 €

E. JUMELAGES

- **Marché de Noël des villes jumelées, 20, 21 et 22/12/2019**

Fournitures (pralines, banderoles, cadeaux, etc…)	298,78 €
Nuitées participants	360,00 €
Repas	455,00 €
Sous-total	1113,78 €

- **Pacte d'amitié**

Fournitures (cadre, …)	53,00 €
TOTAL	**1.166,78 €**

F. VIE ASSOCIATIVE

Mise à l'honneur des associations (fournitures)	519,00 €
Achat de 2 totems touristiques	799,52 €
Prix « Pouhon » du Spadois de l'année	408,00 €
TOTAL	**1.726,52€**

G. EMPLOI

- **Bureau de l'Emploi et Maison de l'Emploi**

Frais de fonctionnement (achat photocopieur)	2.614,27 €
Frais de fonctionnement (abonnement de téléphone et communications, quote-part ville téléphone)	270,90 €
Frais de fonctionnement (photocopieur)	267,43 €
TOTAL	**3.152,60 €**

La Maison de l'Emploi de Spa ouverte depuis le 2/7/2012 est le lieu privilégié d'accueil, d'information et de conseil sur toutes les questions liées à l'emploi :

- Des offres d'emploi mises à jour au quotidien,
- Démarches administratives (inscription/réinscription comme demandeur d'emploi, attestations, aide à la rédaction d'un CV, ...),
- Recherches d'emploi grâce aux outils mis à la disposition des demandeurs d'emploi (téléphone, fax, ordinateur, photocopieur),
- Conseils en matière de recherche d'emploi ou de formation,
- Activités organisées en collaboration avec différents partenaires, ...

Horaire :
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
Les lundis et mercredis de 13h30 à 16h

H. CLASSES MOYENNES

- **Concours Spa Ville Fleurie 2019**	
Bons d'achat en partenariat avec l'ACS. Quote-part Ville	300,00 €
Facture Bontemps (encadrements)	283,50 €
Fleurs + médailles + pizzas jury	341,53 €
• **Concours Spa Ville Lumières 2019**	
Fleurs	185,69 €
• **Subside à l'Association des commerçants spadois (2020)**	20.000,00 €
• **Actions diverses**	
Plaques de couvrement magnétiques navette de Noël	194,12 €
• **Package pour week-end du client 2020**	606,45 €
TOTAL	**21.911,29 €**

I. CULTURE

• La subvention allouée au **Centre Culturel** pour l'année 2020 s'élève à	57.098,97 €
• **Subsides aux associations culturelles 2020**	12.000,00 €
Sous-total	**69.098,97 €**
• **Subsides pour Festival de Théâtre de Spa 2020**	**25.000,00 €**
• **Subsides pour manifestations culturelles**	**0,00 €**
• **Organisation de manifestations culturelles (concerts, expo…)**	
Fournitures pour soirée-débat « Ici, la Terre » du 04/10/2019	**172,81 €**
• **Manifestations culturelles :** prestations de tiers	
Nuit de l'obscurité : animation du 12/10/2019	120,00 €
Journée du 12ème de Ligne (ORES)	236,01 €
Braderie (ORES)	285,09 €
Soirée débat « Ici, la Terre » (impression folders, frais de promotion)	254,47 €
Concours photo (impression règlement + bâches)	992,20 €
Prestation fanfare Te Deum + SABAM (21/07)	845,67 €
Sous-total	**2.733,44 €**
TOTAL	**97.005,22 €**

J. DYNAMISATION COMMERCIALE

- **Lutte contre les cellules vides**
  - Soutien aux démarches administratives pour l'installation d'un commerce
  - Gestion des candidatures de primes communales d'installation de nouveaux commerces
  - Rédaction du dossier de candidature de la Ville de Spa pour le dispositif Créashop Plus (dépôt en juin 2020)

- **Attractivité des commerces spadois**
  - Organisation, avec le service de l'Environnement, de l'action « éco-carte de fidélité » (fév. 2020)
  - Démarchage du concepteur d'une carte shopping pour Spa (action avortée du fait de la situation sanitaire)
  - Mise en place de bons d'achat à destination des ménages et isolés spadois pour relancer l'économie et la fréquentation des commerces spadois (sauf hard discount et grande distribution) (septembre 2020)
  - Carte de réduction pour les touristes « Visit & Shop in Spa » (été 2020, en collaboration avec l'ACS et l'Office du Tourisme)

- **Soutien aux commerces existants**
  - Communication auprès des commerçants sur les indemnités compensatoires en cas de travaux (ponctuellement, en fonction des travaux en cours)
  - Communication auprès des commerçants sur les mesures pour limiter la propagation du coronavirus et des aides et soutiens auxquels ils peuvent prétendre (depuis mars 2020)
  - Gestion des demandes d'occupation de voirie pour extension exceptionnelle des terrasses HoReCa (été 2020)
  - Gestion de la plateforme Drive in Spa

- **Création de motifs de déplacement**
  - Organisation de l'Apéro du Sapin en inauguration du sapin de noël de la Ville (nov 2019)
  - Réalisation et distribution de sets de table pour l'HoReCa (été 2020)

- **Autres :**
  - Réalisation d'une brochure de bienvenue à destination des nouveaux résidents spadois
  - Organisation d'une présentation du projet UNESCO pour les commerçants (fév 2020)
  - Back up de la communication (revue de presse quotidienne ; gestion du contenu des RS et du site web ; réalisation de visuels pendant la crise Covid)
  - Communication sur les travaux de la Galerie Léopold II (RS, site web, courrier) (sept, oct 2020)
  - Recherches de subsides
  - Recherche sur les Tiers-Lieux
  - Soutien à la mise en place de l'action « Zéro Mégots » (installation de cendriers urbains près des commerces HoReCa)

VI. ENSEIGNEMENT (ANNÉE SCOLAIRE 2019-2020)

A. ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL

Population scolaire (au 15 janvier 2020)

	Ecole de Nivezé	Ecole de Creppe	Total
Niveau maternel	98 élèves	31 élèves	129 élèves
Niveau Primaire	134 élèves	92 élèves	226 élèves

Répartition des classes et du personnel (au 15 janvier 2019)

	Ecole de Nivezé	Ecole de Creppe	Total
Niveau maternel	6 classes 8 enseignantes Mme C. COZAR Mme V. HOLLER Mme S. RUIZ Mme C. CANADA Mme L. CHARLIER Mme L. CAMINO	2 classes Mme L. PUTZEYS Mme V. ANDRES	8 classes 8 enseignantes
Niveau primaire	7 classes 11 enseignants M. L. BERTHOLET Mme M-N HERREMANS Mme C. HENRION Mme N. GRIGNARD Mme D. LEGRAND Mme C. COURBE Mme V. STASSART Mme S. LEEMANS Mme M. BORGUET Mme V. PARMENTIER Mme C. RAINOTTE	3 classes 6 enseignants Mme M. BORGUET Mme F. HERMAN Mme M. DUCHENE M. L. BERTHOLET Mme L. MARECHAL Mr O. LEYH	10 classes 17 enseignants

+ 1 chef d'école : Mme H. HERMAN
+ 2 secrétaires 3/4 : Mme V. SALMON et Mme M. DEBLOCK
+ 2 maîtres spéciaux d'éducation physique : M. Q. BALHAN et Mme F. PEETERS
+ 2 maîtres spéciaux pour l'enseignement de la seconde langue : Mme V. LAMBERT et M. J-P.PLUNUS
+ maître spécial pour l'enseignement de la morale laïque (Melle E HENDRICKS), de la religion catholique (Mme V. LEIDGENS), de la religion protestante (Mme J. BESANCON) de la citoyenneté (M. A. BEAUVE)
+ 1 maîtresse spéciale de psychomotricité (Mme M. DELEPIERE).

- yoga à Creppe toute l'année (interruption COVID)
- 10 septembre : P6 visite sur la guerre à SPA
- 25 septembre : P5/P6 élections du conseil communal des enfants
- 22 octobre : participation à la fête du village de Nivezé
- 26 octobre : Creppe halloween
- 05 décembre : visite de Saint-Nicolas au casino, projection d'un film pour les 2 écoles
- 11 décembre : participation à la flamme de l'espoir
- décembre : marché de Noël Nivezé et Creppe
- 31 janvier : visite Athénée et hôtellerie P6
- 07 février : théâtre P3 P4
- 15 mars : carnaval Creppe
- mars : planning familial animation harcèlement et cyber harcèlement P4 et P5/P6
- mars jusque juin : période COVID donc annulation de toutes les activités.

B. ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE

- **Population scolaire au 30.09.2020**
  - Domaine des arts plastiques, visuels et de l'espace : 395 élèves
  - Domaine de la musique : 447 élèves
  - Domaine des arts de la parole et du théâtre : 177 élèves
  - Domaine de la danse : 72 élèves

Cette baisse générale est due à la situation sanitaire incertaine mais les inscriptions se sont poursuivies jusqu'au 15 octobre !

- **Nombre de périodes subventionnées pour l'année scolaire 2020-21**
  - Domaine des arts plastiques, visuels et de l'espace : 136 périodes/semaine
  - Domaine de la musique : 248 périodes/semaine
  - Domaine de la danse : 12 périodes/semaine
  - Domaine des arts de la parole et du théâtre : 55 périodes/semaine

  Direction et personnel auxiliaire d'éducation : 1 directeur tps plein, 2 sous-directrices chacune à mi-temps et 2 surveillantes éducatrices à mi-temps chacune.

- **Nombre de périodes à charge du budget communal pour l'année scolaire 2020-21**
  - Domaine de la danse : 2 périodes/semaine récupérées auprès de la commune de Jalhay.
  - Domaine de la musique : 2 périodes/semaine récupérées auprès de la commune de Jalhay.
  - Personnel administratif : 1 employée d'administration APE mi-temps.

- **Personnel**
  Corps professoral au 01.09.2020

  Domaine des arts plastiques, visuels et de l'espace
  8 professeurs de formation pluridisciplinaire : Mmes et MM. Ch. BAUDIN, S. CALMANT, M. GODELAINE, Alb. GUIDOLIN, Z. JACQUIN, Ph. JARBINET A-S. RAULIN et Ad. ZINCK.
  1 professeur de volumes, spécialité sculpture : Mme Ad. ZINCK
  1 professeur de recherches graphiques et picturales, spécialité peinture : Mme M. GODELAINE
  1 professeur de recherches graphiques et picturales, spécialité dessin : M. Ph. JARBINET
  1 professeur d'image imprimée, spécialité gravure : M. Alb. GUIDOLIN
  2 professeurs d'image imprimée, spécialité photographie : MME J. GUTTMAN, M. Fr. MATERNE
  1 professeur de métiers d'arts, ébénisterie : M. A. GUIDOLIN
  2 professeurs d'histoire de l'art et analyse esthétique : MM. Th. MARTHUS et M. NERA.

Domaine de la musique
5 professeurs de formation musicale : Mmes R. BRIXHE, C. DELHEZ, V. DEMBLON, C. JEMINE, M. PIROTTE
4 professeurs de chant d'ensemble : Mmes V. DEMBLON, C. JEMINE, C. DELHEZ, Sc. MAWET
4 professeurs de formation instrumentale, spécialité piano/claviers : Mmes N. BONHOMME, M. CADET, S. NEUFORGE et M. St. SANTE
2 professeurs de formation instrumentale, spécialité guitare : Fr. AUBINET, B. ZONDERMAN
1 professeur de formation instrumentale, spécialité violoncelle : Mme S. PIRARD
2 professeurs de formation instrumentale, spécialité clarinette/saxophone : Mme El. CADIAT, M. X. CAUCHETEUX
1 professeur de formation instrumentale, spécialité flûte traversière/piccolo : B. MASSENAUX
2 professeurs de formation instrumentale, spécialité violon/alto : Mmes S. de BOURNONVILLE et M. CADET
1 professeur de formation instrumentale, spécialité trompette/cornet : M Th. HANQUINAUX
1 professeur de formation instrumentale, spécialité trombone/tuba : M. Fr. WANLIN
1 professeur de formation instrumentale, spécialité percussions : M. D. ARENS
1 professeur de formation instrumentale, spécialité flûte à bec : Mme E. KURTZEMANN
1 professeur de formation vocale : Mme Sc. MAWET
3 professeurs d'ensemble instrumental : M. X. CAUCHETEUX, Mme S. PIRARD, Mr S. SANTE
1 professeur de musique de chambre instrumentale : M. St. SANTE
1 professeur d'histoire de la musique et analyse : M. M. NERA
1 pianiste chargée de l'accompagnement piano : Mme S. NEUFORGE

Domaine des arts de la parole et du théâtre :
5 professeurs de diction/déclamation : Mmes B. DECHAMBRE, C. d'HUART, G. PONCELET, A. SALMON, A. TOSSINGS
4 professeurs d'art dramatique : M. et Mmes C. d'HUART, N. HAESBROECK (bénévole), G. PONCELET, A. TOSSINGS

Domaine de la danse :
1 professeur de danse classique : Mme S. JAMOTTE
1 professeur de danse jazz : Mme S. JAMOTTE

Personnel non chargé de cours au 01.09.2020
Directeur : M. N. HAESBROECK
Sous-Directrices : Mme R. BRIXHE, S.DE BOURNONVILLE
Surveillantes-éducatrices : Mmes M. LECOCQ et M.-C. MANZANO

Mouvement dans le corps professoral en septembre 2019
- Démissions :
  - A.CRAHAY démission de 10/16 p. avec effet rétroactif à partir d'octobre 2019;
  - Mme J. LALLEMEND démission de 6 périodes au 31/08/2020
- En congé pour toute l'année scolaire 2019-20 : Mmes S.DE BOURNONVILLE, A. CRAHAY et D. DELHEZ, MM Er. MEDOL et Th. DELPHIN-POULAT

Transports en commun en 2018-19
Cinq membres du personnel ont utilisé les transports en commun/la bicyclette demandant un remboursement.

- **Résultats au 30.06.2020**

Domaine de la Musique
- Nombre de certificats de fin de filière(s) : 90
- Nombre de réussites : 473
- Nombre d'échecs : 32

Domaine des Arts de la Parole

- Nombre de certificats de fin de filière(s) : 18
- Nombre de réussites : 208
- Nombre d'échecs : 2

Domaine de la Danse

- Nombre de certificats de fin de filière(s) : 10
- Nombre de réussites : 86
- Nombre d'échecs : 1

Domaine des Arts graphiques, visuels et de l'Espace

- Nombre de certificats de fin de filière(s) : 34
- Nombre de réussites : 161
- Nombre d'échecs : 39

NB : Quatre membres de jury extérieurs ont été dédommagés pour leurs trajets et prestations en janvier et mai 2020

- **Principales manifestations organisées d'octobre 2018 à Septembre 2019**
  - 13.10.19 : Concert du Variety (30 ans de jumelage avec fanfare d'Aulnoy-lez-Valenciennes)
  - 20.11.19 : Droits de l'enfant à Nessonvaux
  - 24.11.19 : Winter Festival à la Maison du parc de Botrange
  - 18.12.19 : Concert de Noël Eglise Spa
  - 20.12.19 : Inauguration Marché Noël à Spa
  - 16.02.20 : Concert Variety à Seraing
  - Evaluations 1ère session, Spa

    14.01.20 : Formation Pluridisciplinaire APT à Jalhay
    16.01.20 : Formation Pluridisciplinaire APT à Sart
    20.01.20 : Flûte traversières – Flûte à bec
    21.01.20 : Art dramatique adultes et déclamation au Salon gris du CC Spa
    22.01.20 : Art dramatique au Salon gris du CC Spa
    22.01.20 : Formation Pluridisciplinaire APT à Spa
    23.01.20 : Piano
    28.01.20 : Dessin – Peinture
    28.01.20 : Clarinette - Saxophone - Violon
    29.01.20 : Chant Variété
    29.01.20 : Ébénisterie – Gravure – Sculpture
    29.01.20 : Percussions
    30.01.20 : Guitare
    30.01.20 : Formation Pluridisciplinaire APVE
    31.01.20 : Photographie
    05.02.20 : Violoncelle
    06.02.20 : Chant Classique
    10.02.20 : Formation Pluridisciplinaire APT à Roi Baudouin
    11.02.20 : Formation Pluridisciplinaire APT à Nivezé
    11.02.20 : Formation Pluridisciplinaire APT au Waux-Hall
    13.02.20 : Formation Pluridisciplinaire APT au Rener
    17.02.20 : Danse Classique
    20.02.20 : Formation Pluridisciplinaire APT à Roi Baudouin

Les Auditions de printemps, ainsi qu'une dizaine d'autres activités étaient programmées pour la fin d'année, mais la situation sanitaire a empêché leur déroulement puisque comme vous le savez, les Académies de l'ESAHR ont été fermées pour cas de force majeure jusqu'au 30 juin 2020.

Nous avons aussi vécu un déménagement ce 24 août 2020. Le siège principal de l'Académie René Defossez est dorénavant sis rue de la Géronstère, 10 à 4900 – Spa.

- **Examens d'aptitude**

Pas d'examen programmé en 2019-2020

- **Assemblée Générale – Conseil des Etudes**

L'assemblée Générale et le Conseil des Etudes se sont réunis en date du 24 septembre 2020.

Commission paritaire locale

La Commission paritaire locale s'est réunie en date des 9 octobre 2019 et 22 avril 2020 (en ligne).

A.S.B.L. annexe à l'Académie

L'asbl « Les Amis de l'Académie René Defossez de Spa » poursuit ses objectifs :

- Achat et location d'instruments
- Organisation de visites, voyages culturels et stages en collaboration avec l'académie
- Collaboration financière et logistique aux diverses manifestations.

VII. SERVICES SOCIAUX – AFFAIRES SOCIALES

A. TRANSFERT AU CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE

L'ensemble des missions du service des affaires sociales ont été transférées au CPAS de Spa.

L'année a été fortement perturbée par la crise sanitaire liée au COVID. Malheureusement, de nombreuses activités ont dû être annulées. Nous pensons en particulier aux différents conseils consultatifs qui n'ont pas pu se réunir.

B. SOLEIL DE VOTRE RETRAITE

Nombre d'inscrits : 160 personnes (128 Spadois et 32 personnes venant d'autres communes)

Il s'agit d'activités sportives pour les Séniors à partir de 55 ans. Les cours sont assurés par un professeur d'éducation physique de janvier à juin et d'août à décembre.

Activités sportives proposées :
Aquagym, gymnastique douce, badminton, tennis de table, Net-Volley Ball (coaching de 4 équipes), 2 promenades par semaine (10 km), du vélo en saison et 2 randonnées pédestres par an.

La cotisation annuelle est de 50,00 € pour les Spadois et de 100,00 € pour les non Spadois.

Durant cette année, en raison de la crise sanitaire liée au Covid-19, les cours ont été suspendus à plusieurs reprises. Certaines activités ont pu, ensuite, reprendre mais uniquement en extérieur.

Madame Brigitte DEVAUX qui dispense les cours, fait preuve d'adaptation et de créativité pour tenter de continuer à proposer des activités tout en respectant les normes sanitaires en vigueur.

De plus, aucune activité annexe telle que barbecue, repas fromage, diner de Noël, excursion annuelle n'a pu être organisée durant cette année 2020. Nous espérons pouvoir les proposer à nouveau, dès que la situation sanitaire le permettra.

VIII. DÉPARTEMENTS TRAVAUX ET CADRE DE VIE

A. ETAT DES MARCHÉS ENTRE LE 1ER OCTOBRE 2019 ET LE 30 SEPTEMBRE 2020

Approbation des conditions
- Marché de service. Désignation d'un bureau d'étude pour la gestion du dossier de rénovation de la piscine communale.
- Marché de fourniture. Remplacement du pick-up du service propreté.

Invitation à remettre offre - publication
- Golf Hôtel de Spa. Travaux de sécurisation du site. Démolition de la ruine.
- Marché de Travaux. Bâtiment Casino : détection généralisée incendie (travaux complémentaires).
- Marché de services. Mandat de vente d'équipements professionnels déclassés.
- Marché de travaux. Conception, transformation et maintenance de la Piscine communale de Spa. (2 marchés).
- Renouvellement des polices d'assurance responsabilité civile de la Ville, du CPAS et de la RCA de Spa.
- Marché de travaux. Hôtel de Ville. Aménagement du service de l'urbanisme et du logement. Traitement des parquets.
- Marché de travaux. Hôtel de Ville : travaux d'aménagement 1er étage. Cloisonnement.

Attribution

- Marché de travaux. Reconstruction de trottoirs et travaux annexes tranche 2019. Phase 1 : rue Brixhe.
- Marché de Service. Organisation de classes de neige pour les écoles communales.
- Marché de services. Location et entretien de vêtements de travail pour le service des travaux (2020-2024).
- Marché de fournitures. Plantes parcs publics et plantations. Fleurissement 2020.
- Marché de Services. Waux-Hall. Techniques spéciales – Etude « Chauffage – ventilation ».
- Marché de travaux. Construction d'un préau à l'école de Nivezé.
- Marché de travaux. Eglise de Creppe. Réparation du mur soutenant la charpente.
- Transports scolaires 2020-2021.
- Marché de travaux. Hôtel de Ville. Travaux d'aménagement. Service de l'Urbanisme (1er étage) : plafond acoustique.
- Marché de travaux. Hôtel de Ville. Aménagement du service des travaux. Installation d'une kitchenette.

Réception provisoire

- Marché de travaux. Voiries communales. Réfection et entretien divers. Tranche 2019. Phase 2 : Travaux d'enduisage.
- Marché de Fourniture. Remplacement du broyeur de branches du service plantations.

Réception définitive

- Marché de fourniture. Académie. Fournitures pour aménagement des locaux.
- Marché de fourniture. Hôtel de Ville. Aménagement des locaux (1er et 2ème étage).

En exécution

- Marché de travaux. Voiries communales. Réfection et entretien divers. Tranche 2019 : Travaux de réparation et de pose d'enrobés.
- Marché de Travaux. Arbres en bordure de voirie : élagage et abattage arbres dangereux.
- Marché de Travaux. Reconstruction de trottoirs et travaux annexes tranche 2019. Phase 2 : Place Verte.
- Remplacement d'une camionnette benne du service bâtiment.
- Remplacement d'une fourgonnette du service bâtiment.
- Marché de fourniture. Remplacement de la camionnette benne du service plantations.
- Marché de fourniture. Renouvellement du parc informatique Ville de Spa.
- Marché de travaux. Déplacement cabine gaz rue Servais par la société RESA.
- Marché de travaux. Chemin Henrotte. Egouttage et rénovation de la voirie.
- Marché de travaux. Egouttage et aménagement piétonnier rue de l'Hôtel de Ville et rue Gérardy.
- Marché de travaux. Restauration de la Galerie Léopold II : Galerie promenoir et Pavillon Marie-Henriette.

Marchés sur simple facture acceptée. (Marché de faible montant)

- Aménagement du bâtiment du Waux-Hall pour l'Académie René Defossez – Chape béton pour une classe.
- Ampoules place Verte et rue des Ecomines.
- Débardage et coupe arbres mort Parc de 7 Heures « Fontaine aux Grenouilles ».
- Achat d'une remorque pour le service des travaux (service bâtiments).
- Abattage 2 arbres et 4 coupes sanitaires « Ruisseaux d'Orléans ».
- Achat de pensées à grosses fleurs.
- Achat de terreau.
- Remise en état bordures rue Entre-les-Ponts.
- Achat PC portable agent PLANU.
- Abattage 4 arbres près du Domaine de Mambaye
- Réparation porte d'entrée principale Crèche – Spa
- Menuisier indépendant Waux-Hall
- Tuyaux de drainage – Ecole communale de Nivezé
- Contrat de maintenance – portes automatiques Hôtel de Ville
- Acquisition de pompes et électrovanne pour la fontaine Place Verte
- Marché de travaux. Carottage pour aération pour la cabine de gaz au casino

- Marché de fourniture. Achat de pavés type klinker pour le prolongement de la voirie d'accès au bâtiment de l'école de Nivezé.
- Marché de fourniture. Achat de bois pour les promenades
- Achat de peinture routière
- Achat de deux portes coupe feux RF 1 H
- Expertise en matière de stabilité et diagnostic patrimonial d'un bien privé présentant un caractère patrimonial reconnu.
- Abattage d'un arbre dans la colline derrière l'hôtel Radisson
- Achat de panneaux de signalisation et miroir pour sécurité routière
- Abattage arbre colline Annette et Lubin
- Achat couteaux pour broyeuse Schliesing TX
- Evacuation des déchets, encombrants… dans une maison rue de Barisart, 21
- Marché de services – transports scolaires relatifs au cours de natation
- Marché de fournitures – achat pneus pour le tracteur John-Deere Service des Travaux

B. DOSSIER UNESCO

Dans la procédure d'inscription sur la liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO des « Grandes villes d'Eaux d'Europe » - « Great Spas of Europe », Spa collabore avec 10 villes thermales européennes.

Les grandes actions de l'année écoulée ont été les suivantes :

- Suivi du dossier de candidature avec l'aide du personnel du Musée de la Ville d'Eaux et de la Région wallonne. Le dossier a été déposé auprès du Comité du patrimoine mondial en janvier 2019 ;
- Collaboration à l'élaboration du plan de gestion international commun pour les 11 villes candidates faisant partie intégrante du dossier de candidature ;
- Participation aux différentes réunions internationales des représentants des villes (Mayor Steering Group) et aux réunions internationales des personnes chargées de la gestion locale (Site Manager Group) ;
- Suivi de l'évaluation et participation à la rédaction des réponses aux demandes d'informations complémentaires envoyées par ICOMOS ;
- Poursuite de l'amélioration et de la mise en œuvre du plan de gestion local de Spa dont le projet avait été approuvé en septembre 2017. Le comité de gestion mis sur pied, regroupant des acteurs représentant des secteurs d'activités très différents mais complémentaires (culture, patrimoine, institutions, tourisme, économie, monde associatif, éducation, citoyenneté, …), poursuit son travail.
  Le travail actuel s'attache à réfléchir à la mise en œuvre concrète dudit plan. Certaines actions sont d'ores et déjà en phase de réalisation en fonction des priorités validées par le Collège communal. Exemples :
  - Action 2 : Développer l'outil « inventaire » : actualisation inventaires existants, poursuite inventaires en cours et nouveaux inventaires (Inventaire du Petit patrimoine populaire de Spa en cours d'élaboration ;
  - Action 9 : Évaluer le niveau de protection des éléments de la « Gazetteer » et envisager l'adoption de mesures de protection (classements…) : le classement du complexe du casino, de villas et une extension de classement des anciens thermes est en cours d'étude ;
  - Action 12 : Restaurer les éléments majeurs du patrimoine thermal : référence « Gazetteer » : le chantier de restauration de la Galerie Léopold II a démarré le 14 septembre 2020 ;
  - Action 27 : Augmenter la présence de l'eau dans la ville : cette dimension est intégrée dans les projets d'aménagements publics en cours (place Pierre le Grand, étude de la traversée de Spa) ;
  - Action 33 : Informer et sensibiliser les acteurs économiques au projet « Grandes Villes d'Eaux d'Europe » : une 1e rencontre a eu lieu en mars 2020 avec l'association des commerçants spadois.
- Participation à différentes actions visant à faire connaître la candidature et ses objectifs : Exemples :
  - Présentation du projet lors de différents événements : rencontre avec des étudiants (architecture d'intérieur, restauration du patrimoine), conférence European Thermal Heritage Day ;

- Insertion d'articles dans chaque bulletin communal ;
- Collaboration avec l'Office du tourisme quant à la mise sur pied d'une communication « UNESCO ».

La décision du Comité du patrimoine mondial prévue en juillet 2019 a été reportée à la suite de la pandémie de Covid-19. À ce jour, aucune nouvelle date n'a été fixée.

C. URBANISME

Pendant la période de référence, ont été délivrés par le Collège communal :

- Primes à la restauration des façades : 13
- Permis d'urbanisme : 73
- Refus de permis d'urbanisme : 10
- Permis d'urbanisation : 0
- Refus de permis d'urbanisation : 0
- Modifications de permis d'urbanisation : 0
- Refus de modification de permis d'urbanisation : 0
- Informations notariales : 311
- Certificats d'urbanisme n° 1 : 2
- Certificats d'urbanisme n° 2 : 0
- Vérifications d'implantation : 19
- Article 127 CWATUP/article D.IV.22 CoDT : 19

D. CIMETIÈRES

- Inhumations : 109
- Exhumations : 3

E. LOGEMENT

- Permis de location : 1
- Premier constat d'un immeuble bâti inoccupé ou délabré : 32

F. ENERGIE

Par rapport aux missions du Conseiller Energie édictées par la RW

1. Collection des index et des données de consommation pour chauffage des bâtiments de la Ville.
2. Idem pour les consommations d'eau.
3. Suivi des consommations pour repérer les dérives essentielles, changements de compteurs (SWDE, RESA, ORES), etc…
4. Contrôle des factures énergie et eau (et réclamation) pour 210 points de consommation
5. Encodage du relevé des index et des factures pour l'exonération redevance voirie en gaz et en électricité
6. Pilotage des chaufferies complexes des bâtiments communaux (écoles de Creppe et Nivezé, crèches, hôtel de ville…) et gestion des entretiens et des pannes éventuelles
7. Refacturation des consommations prises sur les borniers de la Ville.
8. Achats groupés énergie pour la ville et les entités affiliées (adhésion, renouvellement et suivi au quotidien) : électricité et gaz via Finimo, mazout via la Province de Liège, carburants via le SPW mais aussi achats directs de pellets par la Ville.

9. Contrôle des dossiers PEB (Performance Energétique des Bâtiments) des demandes de permis d'urbanisme : l'ensemble des PU soumis est contrôlé pour assurer le respect de la législation en la matière : soit 34 dossiers traités en procédure complète pour 52 en 2019 et 55 en procédure simplifiée pour 49 en 2019 et ce, tout en tenant compte de l'évolution de la législation urbanistique et PEB.
10. Sensibilisation des citoyens
    a. Nuit de l'Obscurité 12/10/19 : stand énergie dans le cadre de la Cellule Energie
    b. Spa Ville Lumière 12/2019 : sensibilisation à la consommation des illuminations privées de fin d'année par un flyer sur les décorations non-consommatrices.
    c. 36 contacts au guichet pour 51 en 2019, au téléphone et par mail concernant l'énergie, les conseils en isolation, les demandes de primes, les tarifs, les factures d'électricité, le choix d'un fournisseur etc…
11. Sensibilisation du personnel communal essentiellement par contacts informels mais aussi par 5 contacts identifiés parmi les 36 cités en 10.c.

Autres actions

1. Participation de la Ville de Spa au processus de la Convention des Maires qui est la déclinaison au niveau du territoire communal des objectifs de la COP21 de Paris : soit -40% d'émissions de CO2 à l'horizon 2030 par rapport à 2006 et -85% à l'horizon 2050, l'étape en cours étant la fin des consultations des citoyens pour l'établissement et la rédaction du Plan d'Actions pour l'Energie Durable et le Climat (PAEDC).
2. Eclairage public : suivi des dossiers de dépannages et d'amélioration : tours scout, encodage pannes sur logiciel Lumiweb (celui-ci étant appelé à être remplacé par le logiciel Muse fin 2020), contacts avec les riverains, contacts avec Ores, contacts avec SPW, …
3. Réalisation de la première phase du plan 2019-2030 de la Région Wallonne de passage complet de l'éclairage public communal à la technologie LED ; ce passage mènera une fois complètement réalisé au terme de 10 ans à une diminution estimée à 103 tonnes/an de CO2 ou 60% par rapport à la consommation de 2018.
4. Suivi rapproché de la chaufferie de l'Ecole de Creppe passée récemment du mazout aux pellets qui a engendré une diminution des émissions de CO2 de 90%, soit 76 tonnes/an sur un total de 84,4 tonnes mais qui a nécessité aussi de très nombreuses interventions.
5. Contacts avec ORES : nouveaux raccordements, changement de titulaire de comptes, éclairage communal, …
6. Gestion du réseau existant de caméras de la Ville qui sera reprise par la Zone de Police à partir du 4ème trimestre de 2020.
7. Gestion des bornes escamotables de la Ville.
8. Suivi du dossier de subsidiation UREBA en cours pour les menuiseries extérieures de l'Ecole de Creppe.

G. ENVIRONNEMENT

- Participation et organisation de la « Journée Propreté – Be Wapp »
- Collaboration avec Intradel pour le suivi de la collecte en conteneurs à puce :
    - Information aux citoyens : formation contre le gaspillage alimentaire, compostage à domicile
    - Gestion des problèmes liés aux collectes (collectes des conteneurs, des PMC et des Papiers-Cartons, nouvelle collecte des plastiques souples)
    - Demande et octroi des dérogations
    - Changement de titulaire des conteneurs (plus de 600 formulaires depuis janvier 2020)
- Commune Zéro Biodéchet, formation des guides Composteurs Pailleurs citoyen et agent communaux, suivi du compost partagé du Waux-Hall
- Commune Zéro Déchet sauvage, mise sur pied du plan local de propreté
- Participation au groupe de travail du projet du « Parc naturel des Sources » en partenariat
- Participation au GT Biodiversité
- Dossiers de mise en conformité des citernes à mazout en collaboration avec Bernard LEVAUX
- Dossier Vecqueterre : mise en conformité
- Dossiers Bien-être animal : gestion du plan de stérilisation des chats

- Plan « Maya » : convention fauchage tardif, demande de subsides pour la plantation d'espèces mellifères, Cimetières « Nature », plan de gestion différenciée, …
- Demande de subsides dans le cadre du plan MAYA et de la semaine de l'arbre
- Rédaction d'un avis dans le cadre de 73 permis d'urbanisme et aide au remplissage des notices d'évaluation sur l'environnement
- Gestion des dossiers de permis environnement :
    - Déclarations de classe 3 : 43 déclarations recevables
    - Permis environnement : 3 permis délivrés – 1 permis refusé
    - Permis unique : 1 permis délivrés
    - Permis intégré : 0 permis délivrés
- Gestion des enquêtes publiques organisées par la RW : 4
- Recherche de renseignements en matière environnementale dans le cadre de demande de renseignements urbanistiques par les notaires (+/- 300 demandes)

Collecte des verres
Via le réseau de bulles à verres

	Verre blanc	**Verre coloré**
Année 2018	158.040 kg	179.762 kg
Année 2019	155.857 kg	179.331 kg

Collecte des textiles via l'asbl TERRE (conteneurs)

	Textiles
Année 2018	101.441 kg
Année 2019	103.052 kg

Collecte des Papiers-Cartons
Collecteur ASBL TERRE – 2 collectes par mois

	Papiers-cartons
Année 2018	470.200 kg
Année 2019	460.740 kg

Collecte des P.M.C.
Collecteur ASBL TERRE – 2 collectes par mois

	P.M.C.
Année 2018	163.860 kg
Année 2019	164.500 kg

Collecte des encombrants
2019 : Collecteur La Ressourcerie – 4 collectes par an
Depuis 2008, sur inscriptions auprès de la Ressourcerie –

Mars 2018	0,00 T	**Mars 2019**	0,72 T
Juin 2018	0,74 T	**Juin 2019**	0,38 T
Septembre 2018	0,58 T	**Septembre 2019**	1,20 T
Décembre 2018	0,38 T	**Décembre 2019**	0,04 T

<u>Collecte des ordures ménagères</u>
2010 – 2016 2017-2023 : SITA
Collecte en conteneurs à puce

	Année 2018	**Année 2019**
Ordures ménagères	1.214,579 T 117,03 kg/hab/an	1.215,123 T 118,79 kg/hab/an
Déchets organiques	304.681 T 29,45 kg/hab/an	308.397 T 30,15 kg/hab/an

IX. INFORMATIQUE

Présentation des travaux réalisés du 01/10/2019 au 30/09/2020

A. Hôtel de Ville

Double Connexion Internet Win
Le système de vidéoconférence Logitech permet de diffuser en streaming sur YouTube et sur Facebook les séances du Conseil Communal. Le débit de la connexion internet Proximus en upload étant insuffisant, une connexion basée sur la technologie coaxiale a été installée pour doubler le débit. Nous sommes passés d'un débit de 16,94 Mbps en descendant et 4,8 Mbps en ascendant à un débit de 188,62 Mbps en descendant et 18,95 Mbps en ascendant.
Cette connexion permet aussi à tout le personnel de bénéficier d'un meilleur débit internet. Nous avons aussi installé une connexion VDSL de secours, pour que les services soient interrompus le moins possible.

Trois nouveaux copieurs
Les copieurs des services Environnement, Personnel et Affaires générales ont été remplacés.

4G sur les GSM's des agents de terrain
Les agents de terrain peuvent utiliser Internet sur leurs GSM's professionnels. Ils peuvent ainsi envoyer les photos du terrain en live. L'information est donc diffusée en temps réel vers les services administratifs de la Ville.

Remplacement du parc informatique
Achat de PC's portables pour l'ensemble du personnel communal. Migration des anciens PC's sous Windows 7 vers Windows 10. Achat de 5 PC's fixes pour les guichets communaux, état civil, population, urbanisme, environnement et finances.

Achat de nouveaux écrans 24 pouces.
Modèle avec Technologie Flicker Free (anti-scintillement) + technologie SoftBlue (filtre bleu afin de prévenir la fatigue des yeux).

Abonnement Office 365 pour tout le personnel
Les licences Office 2010, 2013 et 2016 ont toutes été remplacées par des abonnement Office 365. Ces abonnements permettent à chaque utilisateur d'installer la suite office sur 5 postes différents (Word, Excel, PowerPoint, Access, Publisher, …). Cet abonnement offre une boîte mail exchange de 50 Go ainsi qu'un espace de stockage privé de 1 To. De plus, cet abonnement a permis à tous les membres du personnel d'utiliser l'outil Teams pour suivre des vidéoconférences.

VPN et télétravail
Création d'un VPN afin de permettre à l'ensemble du personnel communal de faire du télétravail et de continuer à assurer les services communaux durant la crise sanitaire.

Diffusion du Conseil sur Facebook en vidéoconférence
Durant la crise sanitaire, le conseil communal a pu être diffusé sur Facebook en vidéoconférence.

B. Crèche communale

Portables
Installation et configuration de deux portables financés par le subside de la crèche.

Installation du central téléphonique
Le central téléphonique de la crèche, totalement obsolète, a été remplacé. Le vieux modem speedtouch a été aussi remplacé par une Bbox. Tous les problèmes de téléphonie et d'internet ont donc disparu.

Abonnement Office 365 et création d'une adresse Ville de Spa
Tout comme pour le personnel communal, un abonnement Office 365 a été installé à la crèche. L'adresse skynet a donc pu être remplacée par une adresse Ville de Spa, plus professionnelle.

.

C. Bibliothèque

Abonnement Office 365 et création d'adresses Ville de Spa
Tout comme pour le personnel communal, des abonnements Office 365 ont été installés pour le personnel de la Bibliothèque. L'adresse skynet a donc pu être remplacée par plusieurs adresses Ville de Spa, plus professionnelles.

Problèmes divers
Problème backup disque hors-service.
Problème écran flou, remplacement câble vga
PC comptoir remplacé par un PC plus performant, récupération des anciennes données.
Problèmes sur le logiciel Aleph pour l'envoi des rappels

D. Ecole de Creppe et de Nivezé

Connexion Internet tableaux numériques antennes
La connexion internet, défectueuse et défaillante, de l'école de Creppe a été remplacée par une connexion internet sur câble coaxial.

Antennes WiFi
Cette nouvelle connexion a permis d'installer des antennes WiFi et ainsi mettre à disposition Internet pour l'ensemble du corps enseignant.

Tableaux numériques
Des tableaux numériques ont été installés à Creppe et à Nivezé.

Abonnement Office 365 et création d'une adresse Ville de Spa
Tout comme pour le personnel communal, un abonnement Office 365 a été installé dans les écoles communales. L'adresse skynet a donc pu être remplacée par une adresse Ville de Spa, plus professionnelle.

E. Académie

Déménagement vers le Waux-Hall
Câblage de tout le bâtiment par les ouvriers communaux.
Installation de 15 antennes WiFi. Paramétrage d'un réseau WiFi Direction, Profs, Elèves.
Installation d'un nouveau central téléphonique IP.
Installation d'un serveur NAS avec backup des données à l'Hôtel de Ville.
Installation de 4 nouveaux pcs portables avec 2 écrans chacun.
Installation d'un nouveau copieur.
Installation d'un VPN entre l'Académie et la Ville.

X. PERSONNEL

Année : 4tr2019-3tr2020 :

Commune de : SPA

	Le 31 décembre		Le 31 mars		Le 30 juin		Le 30 septembre		TOTAL		Moyenne	
	Effectif	Eq.Temps plein	Effectif	Eq.Temps plein	Effectif	Eq.Temps plein	Effectif	Eq.Temps plein	Effectif	Eq.Temps plein	Effectif	Eq.Temps plein.
Statutaires	58	54,40	57	53,40	55	51,40	54	50	224	209,20	56	52,30
Contractuels	27	13,4323	27	14,0823	27	14,0823	27	14,5823	108	56,1792	27	14,0448
APE	93	69,042	90	67,992	89	68,1762	92	70,1762	364	275,3864	91	68,8466
Temporaires												
TOTAL	**178**	**136,8743**	**174**	**135,4743**	**171**	**133,6585**	**173**	**134,7585**	**696**	**540,7656**	**174**	**135,1914**
Hors compte	6	6	6	6	6	6	6	6	24	24	6	6
P.T.P.												
Convention 1er emploi												
Art. 60 § 7 et 61												
Enseignants.	5	0,9166	5	0,9165	5	0,9165	4	0,665	19	3,4146	4,75	0,8537
ACTIVA												
Maribel social												

Conformément à l'article L1122-23 du CDLD, ce rapport accompagne le projet de budget de l'exercice 2021.

Par le Collège :

Le Directeur général
(s) Fr. TASQUIN

La Bourgmestre,
(s) S. DELETTRE